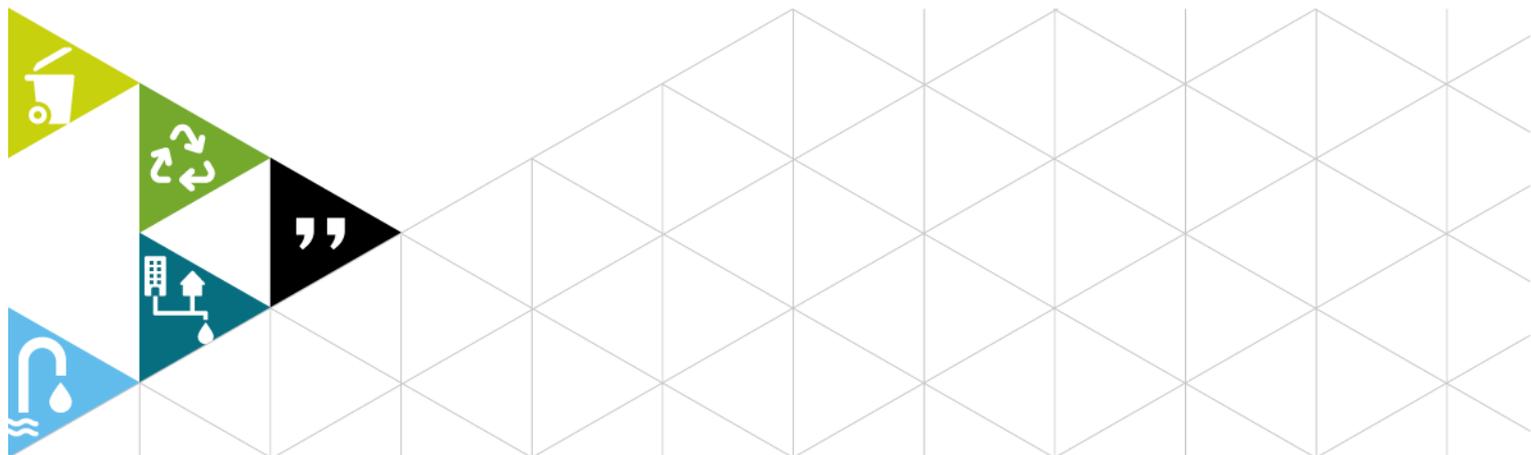


# RAPPORT ANNUEL 2024



LE RÉSEAU DES  
COLLECTIVITÉS  
POUR LA GESTION DES  
DÉCHETS & DE L'EAU



## RAPPORT MORAL RAPPORTS D'ACTIVITÉ & FINANCIER 2023 ACTIVITÉ ET BUDGET PRÉVISIONNELS 2024

Septembre 2024

17 avenue Siffert · 25000 BESANÇON · Tél 03 81 83 58 23  
[ascomade@ascomade.org](mailto:ascomade@ascomade.org)

Suivez  
l'ASCOMADE   [ascomade.org](https://www.ascomade.org)

## Le mot de la Présidente

Madame, Monsieur,

Avec le dérèglement climatique, la gestion de l'eau est devenue centrale pour la plupart des collectivités.

Toutes et tous avons déjà été confronté·e·s à des inondations et/ou des sécheresses répétées et d'ampleurs inattendues.

Reconnecter le petit cycle au grand cycle de l'eau via une approche globale est nécessaire.

En 2023 l'ASCOMADE a mis l'accent sur de nouvelles formes d'aides des collectivités. Elles découlent de l'expérience acquise en accompagnant les EPCI concernés par le transfert des compétences « Eau potable » et « Assainissement ».

En effet, si les réunions de réseaux permettent toujours aux élu·e·s et services d'échanger et de prendre de bonnes inspirations, l'ASCOMADE a initié des programmes pour travailler avec les collectivités demandeuses à l'élaboration de plans d'action locaux favorisant cette reconnexion.

Vous trouverez le détail des programmes « [Ressources stratégiques](#) », « [Promotion des PGSSE](#) » et « [Pour une gestion intégrée des eaux pluviales](#) » sur [ascomade.org](#).

La prévention et la gestion des déchets n'étaient pas en reste avec notamment l'animation d'un réseau sur le tri à la source des biodéchets qui a démarré en 2021, mais qui en 2023 revêtait une importance particulière, puisque 2024 était l'année butoir des collectivités pour proposer des solutions à leurs administré·e·s.

Si l'on se base sur le nombre d'adhérents pour jauger de l'appréciation du travail de l'ASCOMADE par les collectivités, alors cette activité 2023 a plu, puisqu'avec 22 nouveaux membres, celui-ci atteignait 144.

Et 2024, reste sur cette tendance, avec d'ores et déjà 18 membres de plus.

Bonne lecture



Marie-Claire THOMAS

## SOMMAIRE

<b>RAPPORT MORAL</b> .....	<b>4</b>
Les adhérents.....	5
Les collectivités adhérentes en 2023.....	5
Tendance 2024.....	10
La gouvernance de l'ASCOMADE.....	11
Les administrateurs et le Bureau en 2023.....	11
Réunions des instances de gouvernance.....	20
L'équipe technique.....	20
Les partenaires.....	21
Les partenaires institutionnels.....	21
Les partenaires associatifs.....	21
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023</b> .....	<b>22</b>
Les actions liées à la prévention et la gestion des déchets.....	23
Les actions liées à la gestion de l'assainissement et des eaux pluviales sur Bourgogne-Franche-Comté.....	25
Les actions liées à la gestion de l'assainissement sur Grand Est.....	28
Les actions liées à la gestion de l'eau potable La protection de la ressource.....	30
Les actions liées à la gestion de l'eau potable De la production à la distribution.....	31
Les actions liées au transfert des compétences « Eau potable » et « Assainissement ».....	33
<b>RAPPORT FINANCIER 2023</b> .....	<b>38</b>
Le compte de résultat.....	39
Les chiffres 2023.....	39
L'analyse.....	39
Évolution des produits.....	39
Une structuration des produits qui reste habituelle.....	40
Évolution des charges.....	41
Un bon exercice.....	41
Le bilan au 31/12/2023.....	42
Les chiffres.....	42
L'analyse.....	43
Une association parée en cas de coup dur.....	43
<b>L'ACTIVITÉ EN 2024</b> .....	<b>44</b>
L'animation de réseaux thématiques.....	45
Dossiers de fond.....	45
<b>LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2024</b> .....	<b>46</b>
Les hypothèses de construction.....	47
Concernant les charges.....	47
Concernant les produits.....	47
Les chiffres.....	48



Retrouvez ce sommaire en l'affichant dans la barre latérale de votre lecteur de pdf



## RAPPORT MORAL

## Les adhérents

### Les collectivités adhérentes en 2023

Toutes les 126 collectivités qui adhéraient en 2022 ont reconduit leur adhésion en 2023, sauf 4.

Mais avec 22 nouveaux adhérents, le **nombre de membres fin 2023 était de 144**.

De plus, quelques adhérents ont ajouté un domaine à leur adhésion.

Ci-dessous sont listés les membres et les domaines pour lesquels ils adhéraient, avec en **marron**, les nouveaux adhérents, et en **fond jaune**, les domaines ajoutés aux adhésions existantes :

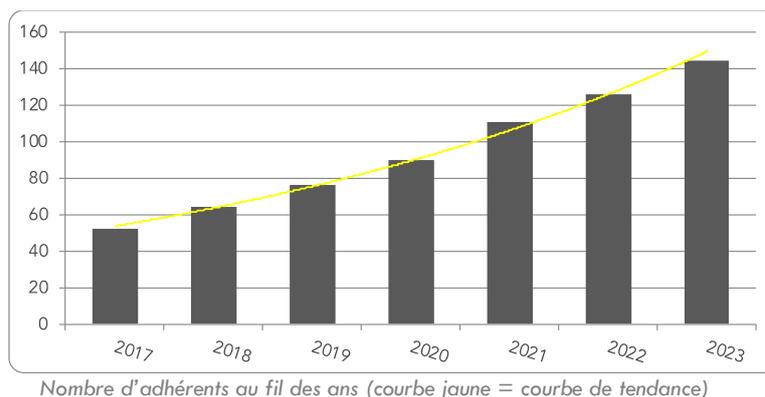
	Domaines d'adhésion		
	PGD	AEP	Ass
PGD = Prévention et gestion des déchets AEP = Eau potable      Ass = Assainissement			
<b>Allier (03)</b>			
SIVOM de la Sologne Bourbonnaise		✓	✓
<b>Ardennes (08)</b>			
Ardenne Métropole			✓
Communauté de communes du Pays Rethélois			✓
SEA du Sud-Est des Ardennes		✓	✓
<b>Aube (10)</b>			
SDDEA			✓
<b>Côte d'or (21)</b>			
Communauté d'agglomération Beaune, Côte et Sud		✓	✓
Communauté de communes CAP Val de Saône	✓	✓	✓
Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges	✓	✓	✓
Communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon		✓	✓
Communauté de communes du Montbardois		✓	✓
Communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine		✓	✓
Communauté de communes Ouche et Montagne	✓	✓	✓
Communauté de communes Rives de Saône		✓	✓
Communauté de communes Tille et Venelle		✓	✓
SINOTIV'EAU		✓	✓
SMSOV de Pontailler-sur-Saône		✓	✓
<b>Doubs (25)</b>			
Communauté de communes des Deux Vallées Vertes		✓	✓
Communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	✓	✓	✓
Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs	✓		✓
Communauté de communes du Doubs Baumois	✓	✓	✓
Communauté de communes du Pays de Maîche	✓	✓	✓
Communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe	✓	✓	✓
Communauté de communes du Plateau de Frasne et du Val de Drugeon		✓	✓
Communauté de communes du Plateau de Russey		✓	✓
Communauté de communes du Val de Morteau	✓	✓	✓
Communauté de communes Loue-Lison	✓	✓	✓
Grand Besançon Métropole	✓	✓	✓
Grand Pontarlier	✓	✓	✓
Pays de Montbéliard Agglomération	✓	✓	✓
PRÉVAL Haut-Doubs	✓		
SIEVO			✓
SME d'Abbévillers		✓	
SME du Plateau d'Amancey		✓	
SYBERT	✓		
<b>Isère (38)</b>			
Communauté de communes du Massif du Vercors			✓
<b>Jura (39)</b>			
Communauté de communes Arbois, Poligny, Salins, Cœur du Jura		✓	✓

PGD = Prévention et gestion des déchets AEP = Eau potable      Ass = Assainissement	Domaines d'adhésion		
	PGD	AEP	Ass
Communauté de communes Bresse Haute Seille		✓	✓
Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura		✓	✓
Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude			✓
Communauté de communes Jura Nord			✓
Communauté de communes Porte du Jura			✓
Espace Communautaire Lons agglomération		✓	✓
Grand Dole		✓	✓
SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier	✓		
SICTOM du Haut-Jura	✓		
SME de la région Arbois - Poligny		✓	
SME de la Source de la Papeterie		✓	
SME de Montmirey-le-Château		✓	
SME du Grandvaux		✓	
SYDOM du Jura	✓		
Syndicat des eaux des 3 Rivières		✓	
Syndicat mixte du Haut-Jura		✓	✓
Terre d'Émeraude Communauté	✓		✓
<b>Loiret (45)</b>			
Communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret		✓	
<b>Marne (51)</b>			
Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der	✓	✓	✓
<b>Haute-Marne (52)</b>			
Communauté de communes d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais		✓	✓
Communauté de communes des Savoir-Faire			✓
Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne		✓	✓
Communauté de communes du Grand Langres		✓	✓
<b>Meurthe-et-Moselle (54)</b>			
Communauté de communes de Seille et Grand Couronné			✓
Communauté de communes de Vezouze en Piémont		✓	✓
Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat			✓
Communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle			✓
Communauté de communes Moselle et Madon	✓	✓	✓
Grand Longwy Agglomération			✓
Métropole du Grand Nancy			✓
SIE de Piennes		✓	✓
SM du contrat de rivière Woigot		✓	✓
<b>Meuse (55)</b>			
Meuse Grand Sud	✓	✓	✓
SA de la Dieue			✓
SM des eaux Sud Meuse		✓	✓
SMET de la Meuse	✓		
<b>Moselle (57)</b>			
Communauté de communes Bouzonvillois-Trois Frontières		✓	✓
Communauté de communes du Pays de Phalsbourg			✓
Communauté de communes du Saulnois		✓	✓
Communauté de communes Houve-Pays Boulageois			✓
Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud			✓
SIVOM de l'Alzette			✓
SMEA de Fontoy - Vallée de la Fensch			✓
<b>Nièvre (58)</b>			
Communauté de communes Cœur de Loire	✓	✓	✓
Communauté de communes Tannay-Brinon-Corbigny	✓		✓

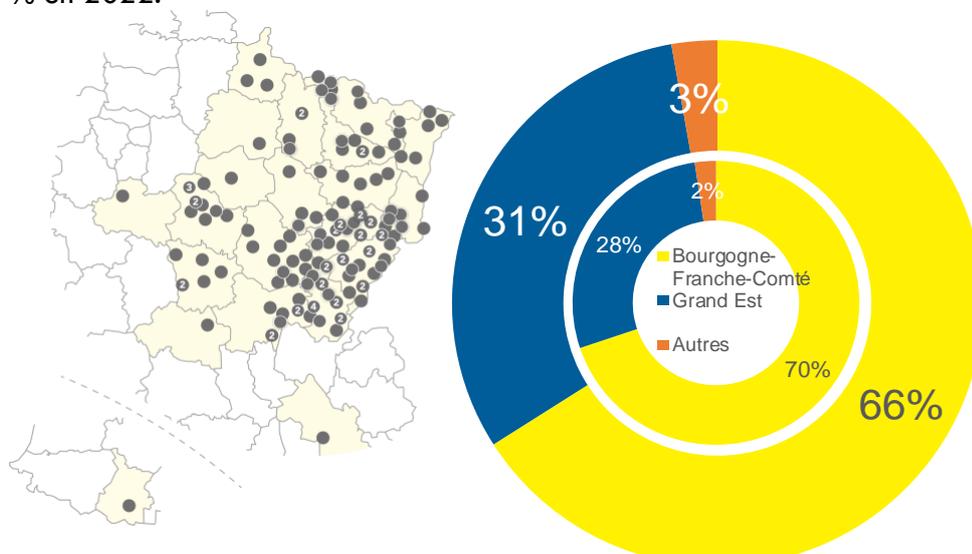
PGD = Prévention et gestion des déchets AEP = Eau potable      Ass = Assainissement	Domaines d'adhésion		
	PGD	AEP	Ass
SIAEP de Pannecière		✓	
SIEEEN	✓		
SMAEP de l'Ixœur à la Nièvre		✓	
SMAEP de la Bourgogne nivernaise		✓	
<b>Hautes-Pyrénées (65)</b>			
SMA de la Haute Vallée d'Aure			✓
<b>Bas-Rhin (67)</b>			
Communauté de communes du Pays de Wissembourg		✓	✓
SIAEP du Canton de Sultz-sous-Forêts		✓	
SIVOM de la Vallée de la Bruche			✓
SIVOM de la vallée du Seebach			✓
SM bassin de l'Ehn			✓
SMA de l'Eichelthal			✓
<b>Haut-Rhin (68)</b>			
Communauté de communes Alsace Rhin Brisach			✓
Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach			✓
Communauté de communes Sud Alsace Largue			✓
Saint-Louis Agglomération		✓	✓
SMA de la basse vallée de la Doller			✓
<b>Haute-Saône (70)</b>			
Communauté de communes de la Haute Comté		✓	✓
Communauté de communes des Combes		✓	✓
Communauté de communes des Hauts du Val de Saône		✓	✓
Communauté de communes des Monts de Gy		✓	✓
Communauté de communes des Quatre Rivières			✓
Communauté de communes du Pays de Lure	✓	✓	✓
Communauté de communes du Pays de Luxeuil	✓		✓
Communauté de communes du Pays de Villersexel		✓	✓
Communauté de communes du Pays riolais	✓	✓	✓
Communauté de communes du Triangle vert		✓	✓
Communauté de communes Rahin et Chérimont			✓
Communauté de communes Terres de Saône		✓	✓
Communauté de communes Val de Gray		✓	✓
Héricourt		✓	✓
Luxeuil-les-bains		✓	✓
SCoDeM des 2 Rivières	✓		
SICTOM du Val de Saône	✓		
Syndicat des Eaux du Morillon		✓	
SYTEVOM	✓		
Vesoul Agglo	✓	✓	✓
<b>Saône-et-Loire (71)</b>			
Communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom'		✓	✓
Communauté de communes Entre Saône et Grosne	✓		✓
Communauté de communes Mâconnais - Tournugeois	✓		✓
Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise		✓	✓
Mâconnais Beaujolais Agglomération	✓	✓	✓
SICED Bresse Nord	✓		✓
SIVOM du Louhannais	✓		✓
SME de la Petite Grosne		✓	
<b>Vosges (88)</b>			
Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges	✓	✓	✓
Communauté de communes Bruyères-Vallons des Vosges			✓

	Domaines d'adhésion		
	PGD	AEP	Ass
PGD = Prévention et gestion des déchets AEP = Eau potable      Ass = Assainissement			
Communauté de communes de Mirecourt Dompaire			✓
RÉANE		✓	✓
SMDANC des Vosges			✓
<b>Yonne (89)</b>			
Communauté d'agglomération de l'Auxerrois			✓
Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs	✓	✓	✓
Communauté de communes de l'Agglomération migenoise	✓	✓	✓
Communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne			✓
Communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe	✓		✓
Communauté de communes du Jovinien	✓	✓	✓
Communauté de communes Yonne Nord		✓	✓
Grand Sénonais	✓	✓	✓
Joigny		✓	✓
SMAEP Sens Nord-Est / Sources des salles		✓	
Syndicat des Eaux du Tonnerrois		✓	✓
<b>Territoire de Belfort (90)</b>			
Communauté de communes des Vosges du Sud		✓	✓
Communauté de communes du Sud Territoire	✓		✓
Grand Belfort	✓	✓	✓

L'augmentation du nombre d'adhérents est restée sur une tendance exponentielle en 2023 (cf. courbe jaune ci-dessous).



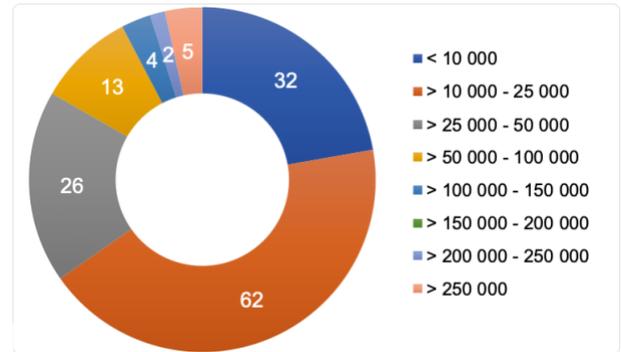
La part de collectivités de la région Grand Est a augmenté, pour atteindre 31 % en 2023, contre 28 % en 2022.



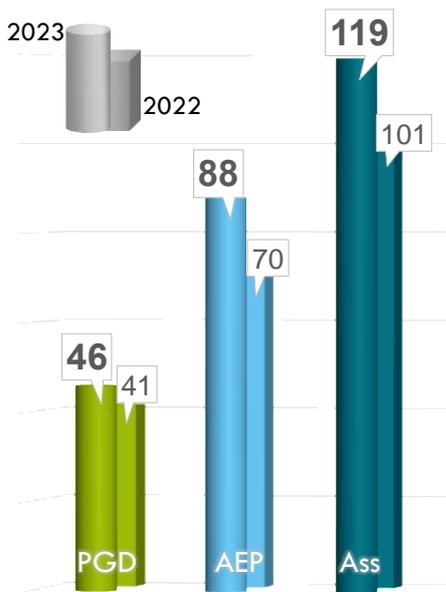
Répartition géographique des adhérents en 2023 (en 2022 dans le camembert central)

Le réseau était toujours composé en grande majorité de collectivités de moins de 50 000 hab. (83 %), les 22 nouveaux adhérents en ayant tous moins de 30 000.

18 nouveaux membres étaient des communautés de communes, probablement motivées par les actions que mènent l'ASCOMADE sur le transfert des compétences « Eau potable » et « Assainissement ». Or, les communautés de communes ont le plus souvent moins de 50 000 hab..



Nombre d'adhérents par classe de taille de population



Nombre d'adhérents par domaine d'adhésion

Cette raison explique aussi la prépondérance des domaines « Eau potable » et « Assainissement » dans les adhésions, avec un taux de croissance de ces domaines plus important que pour le domaine PGD.

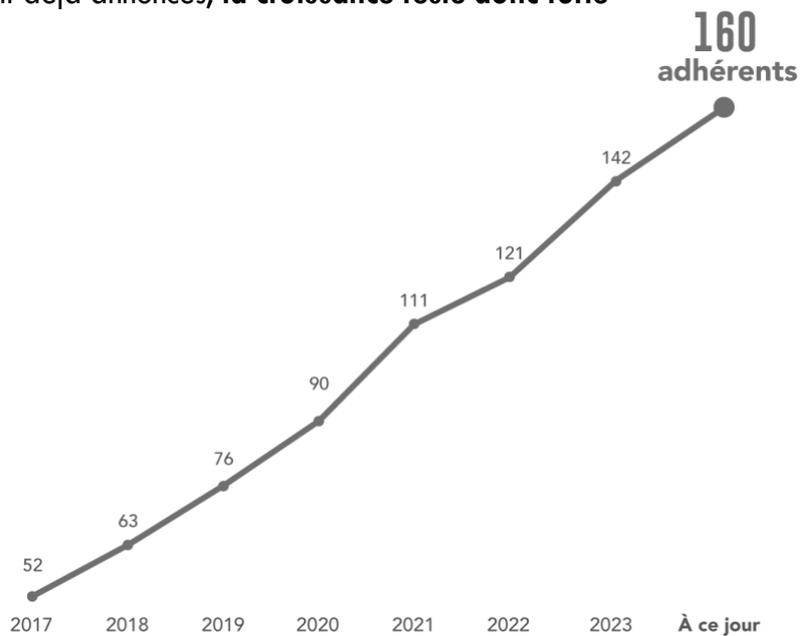
---

## Tendance 2024

Le réseau compte 160 adhérents à la date de ce rapport.

[Retrouvez les sur ascomade.org](http://ascomade.org).

Plusieurs autres sont déjà annoncés, **la croissance reste donc forte**



## La gouvernance de l'ASCOMADE

### Les administrateurs et le Bureau en 2023

Chaque collectivité, quelle que soit sa population ou le nombre de domaines pour lesquels elle adhère, délègue 1 représentant parmi ses élu.e.s. Ces délégué.e.s constituent les membres de droits de l'Assemblée générale (Cf. [les statuts de l'ASCOMADE](#)).

Le tableau ci-après liste les titulaires :

Nom de la collectivité <i>Fonction dans la collectivité</i>	Prénom NOM
<b>Ardenne Métropole</b> <i>Conseiller délégué à la conformité environnementale de la politique d'assainissement</i>	<b>Philippe CANOT</b>
<b>Communauté d'agglomération Beaune, Côte et Sud</b> <i>Vice-président en charge de l'Eau, de l'Assainissement, de la Collecte des Déchets, en lien avec la politique environnementale de la CABCS, et de l'Accessibilité</i>	<b>Jean-Luc BECQUET</b>
<b>Communauté d'agglomération de l'Auxerrois</b> <i>Vice-président en charge de l'environnement et du développement durable</i>	<b>Denis ROYCOURT</b>
<b>Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges</b> <i>Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines</i>	<b>Jean-Louis ROPP</b>
<b>Communauté de communes Alsace Rhin Brisach</b> <i>Vice-président à l'Assainissement et au Patrimoine</i>	<b>Roland DURR</b>
<b>Communauté de communes Arbois, Poligny, Salins, Cœur du Jura</b> <i>Conseiller communautaire</i>	<b>Jean-Baptiste BAUD</b>
<b>Communauté de communes Bouzonvillois-Trois Frontières</b> <i>Vice-président en charge de l'agriculture, l'eau et l'assainissement et la GEMAPI</i>	<b>Rémi SCHWENCK</b>
<b>Communauté de communes Bresse Haute Seille</b> <i>Vice-président à l'aménagement du territoire</i>	<b>Stéphane LAMBERGER</b>
<b>Communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom'</b> <i>Vice-président au patrimoine bâti, à la voirie et aux réseaux</i>	<b>Patrick LECUELLE</b>
<b>Communauté de communes Bruyères-Vallons des Vosges</b> <i>Conseiller communautaire</i>	<b>Christian BISTON</b>
<b>Communauté de communes CAP Val de Saône</b> <i>Vice-président en charge de l'environnement et des déchets</i>	<b>Cédric VAUTIER</b>
<b>Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs</b> <i>Vice-président en charge des Services Techniques, Travaux, Assainissement, Étude transfert de l'eau</i>	<b>Raymond DEGRYSE</b>
<b>Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura</b> <i>Vice-président en charge de l'assainissement et des ordures ménagères</i>	<b>Guy SAILLARD</b>
<b>Communauté de communes Cœur de Loire</b> <i>Vice-président au Cycle de l'eau, Biodiversité et Service Éducation à l'environnement</i>	<b>Pascal FASSIER</b>

<b>Nom de la collectivité</b> <i>Fonction dans la collectivité</i>	<b>Prénom NOM</b>
<b>Communauté de communes d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais</b> <i>Président</i>	<b>Laurent AUBERTOT</b>
<b>Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges</b> <i>Vice-président délégué à la Gestion des déchets</i>	<b>Didier TOUBIN</b>
<b>Communauté de communes de l'Agglomération migennoise</b> <i>Vice-président</i>	<b>Didier JACQUEMAIN</b>
<b>Communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne</b> <i>Vice-président</i>	<b>Alain THIERY</b>
<b>Communauté de communes de la Haute Comté</b> <i>Vice-président en charge du SPANC</i>	<b>Pascal BIGÉ</b>
<b>Communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret</b> <i>Vice-président délégué aux finances</i>	<b>Daniel POINCLOUX</b>
<b>Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach</b> <i>Président</i>	<b>Christophe BELTZUNG</b>
<b>Communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe</b> <i>Vice-président en charge de l'assainissement non collectif</i>	<b>Luc MAUDET</b>
<b>Communauté de communes de Mirecourt Dompaire</b> <i>Vice-président délégué à l'assainissement</i>	<b>Philippe LARCHER</b>
<b>Communauté de communes de Seille et Grand Couronné</b> <i>7ème Vice-Président à l'Eau et l'Assainissement</i>	<b>Philippe VOINSON</b>
<b>Communauté de communes de Vezouze en Piémont</b> <i>Président</i>	<b>Philippe ARNOULD</b>
<b>Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der</b> <i>Vice-président</i>	<b>Jean-Pierre FORMET</b>
<b>Communauté de communes des Combes</b> <i>Vice-président</i>	<b>Didier PIERRE</b>
<b>Communauté de communes des Deux Vallées Vertes</b> <i>Vice-président en charge de la gestion des déchets</i>	<b>Jacky BOUVARD</b>
<b>Communauté de communes des Hauts du Val de Saône</b> <i>Vice-président</i>	<b>Sylvain SAINT-AVIT</b>
<b>Communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs</b> <i>Vice-président délégué à l'assainissement, au SAGE, à la GEMAPI &amp; à l'Eau du tunnel du Mont-d'Or</i>	<b>Claude LIETTA</b>

<b>Nom de la collectivité</b> <i>Fonction dans la collectivité</i>	<b>Prénom NOM</b>
<b>Communauté de communes des Monts de Gy</b> <i>Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de l'habitat et énergies renouvelables</i>	<b>Emmanuel BAUDIER</b>
<b>Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs</b> <i>Président</i>	<b>François CUCHEROUSSET</b>
<b>Communauté de communes des Quatre Rivières</b> <i>Président</i>	<b>Dimitri DOUSSOT</b>
<b>Communauté de communes des Savoir-Faire</b> <i>Vice-président délégué à l'assainissement</i>	<b>Dominique DAVAL</b>
<b>Communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon</b> <i>Vice-président en charge de la transition énergétique, du SPANC, de l'eau et l'assainissement, de la GEMAPI, et des déchets</i>	<b>Florian PAQUET</b>
<b>Communauté de communes des Vosges du Sud</b> <i>Vice-président en charge de l'assainissement, des services techniques et des bâtiments</i>	<b>Éric PARROT</b>
<b>Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne</b> <i>Vice-président en charge de l'Environnement (GEMAPI, SPANC) et de la préparation au transfert de la compétence eau et assainissement en 2006</i>	<b>Pascal RENARD</b>
<b>Communauté de communes du Doubs Baumois</b> <i>Vice-président en charge de l'eau et l'assainissement</i>	<b>Alain COURANT</b>
<b>Communauté de communes du Grand Langres</b> <i>Président</i>	<b>Jacky MAUGRAS</b>
<b>Communauté de communes du Jovinien</b> <i>Vice-président en charge des déchets et déchèteries</i>	<b>Jean-Pierre BARRET</b>
<b>Communauté de communes du Massif du Vercors</b> <i>Vice-président en charge de l'environnement</i>	<b>Hubert ARNAUD</b>
<b>Communauté de communes du Montbardois</b> <i>Vice-Président à l'aménagement de l'espace</i>	<b>Pascal PERRICHET-PECHINEZ</b>
<b>Communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine</b> <i>Conseillère communautaire</i>	<b>Sophie LOUET</b>
<b>Communauté de communes du Pays de Lure</b> <i>Conseillère communautaire</i>	<b>Marie-Claire THOMAS</b>
<b>Communauté de communes du Pays de Luxeuil</b> <i>Vice-président à l'environnement, la gestion des déchets ménagers et la GEMAPI</i>	<b>Alain SCHELLE</b>
<b>Communauté de communes du Pays de Maïche</b> <i>Conseiller communautaire</i>	<b>Jean-Michel FEUVRIER</b>

<b>Nom de la collectivité</b> <i>Fonction dans la collectivité</i>	<b>Prénom NOM</b>
<b>Communauté de communes du Pays de Phalsbourg</b> <i>Vice-président en charge de l'environnement</i>	<b>Christian FRIES</b>
<b>Communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe</b> <i>Conseiller communautaire</i>	<b>Denis BOITEUX</b>
<b>Communauté de communes du Pays de Villersexel</b> <i>Vice-président</i>	<b>Guy LEVAIN</b>
<b>Communauté de communes du Pays de Wissembourg</b> <i>Président</i>	<b>Serge STRAPPAZON</b>
<b>Communauté de communes du Pays Rethélois</b> <i>Vice-président en charge de l'environnement</i>	<b>Jean-Marc BRIOIS</b>
<b>Communauté de communes du Pays riolais</b> <i>Vice-président en charge des ordures ménagères</i>	<b>Jean-Louis SAUVIAT</b>
<b>Communauté de communes du Plateau de Frasne et du Val de Dugeon</b> <i>Vice-président à l'eau et l'assainissement</i>	<b>Éric LIEGEON</b>
<b>Communauté de communes du Plateau de Russey</b> <i>Président</i>	<b>Gilles ROBERT</b>
<b>Communauté de communes du Saulnois</b> <i>Vice-président délégué au développement durable et hydrologie</i>	<b>Didier FISCHER</b>
<b>Communauté de communes du Sud Territoire</b> <i>Vice-président en charge de l'assainissement collectif et individuel</i>	<b>Gilles COURGEY</b>
<b>Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat</b> <i>Vice-président délégué à l'Assainissement</i>	<b>Benoit TALLOT</b>
<b>Communauté de communes du Triangle vert</b> <i>Vice-président en charge de l'environnement</i>	<b>Éric FRECHIN</b>
<b>Communauté de communes du Val de Morteau</b> <i>Membre de la Commission ordures ménagères</i>	<b>Kevin FADIN</b>
<b>Communauté de communes Entre Saône et Grosne</b> <i>Président</i>	<b>Benoit TALLOT</b>
<b>Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude</b> <i>Vice-présidente en charge de l'eau, l'assainissement et la mutualisation des communes</i>	<b>Anne-Christine DONZE</b>
<b>Communauté de communes Houve-Pays Boulageois</b> <i>Vice-Président chargé de l'assainissement collectif, non collectif et la gestion des eaux pluviales</i>	<b>Jean-Claude BRETNACHER</b>

<b>Nom de la collectivité</b> <i>Fonction dans la collectivité</i>	<b>Prénom NOM</b>
<b>Communauté de communes Jura Nord</b> <i>Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de l'environnement</i>	<b>Régis CHOPIN</b>
<b>Communauté de communes Loue-Lison</b> <i>Vice-présidente en charge de l'anticipation des transferts de compétence eau potable et assainissement collectif</i>	<b>Angèle PRILLARD</b>
<b>Communauté de communes Mâconnais - Tournugeois</b> <i>Vice-président chargé de la Transition Ecologique, de l'Environnement et du Développement numérique</i>	<b>Philippe BELIGNÉ</b>
<b>Communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle</b> <i>Vice-président en charge de l'assainissement et des infrastructures</i>	<b>Damien CUNAT</b>
<b>Communauté de communes Moselle et Madon</b> <i>Vice-président à l'eau et l'assainissement</i>	<b>Gilles JEANSON</b>
<b>Communauté de communes Ouche et Montagne</b> <i>Vice-président en charge des déchets et de l'assainissement</i>	<b>André MAILLOT</b>
<b>Communauté de communes Porte du Jura</b> <i>Vice-président en charge de la voirie et de l'assainissement</i>	<b>Michel GANNEVAL</b>
<b>Communauté de communes Rahin et Chérimont</b> <i>2ème Vice-président en charge de l'environnement et l'énergie</i>	<b>Vincent SCHIESSSEL</b>
<b>Communauté de communes Rives de Saône</b> <i>Vice-président en charge de l'environnement et du cadre de vie</i>	<b>Sébastien BELORGEY</b>
<b>Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud</b> <i>Vice-président délégué à l'assainissement collectif et au réseau pluvial</i>	<b>Roland GILLIOT</b>
<b>Communauté de communes Sud Alsace Largue</b> <i>Conseiller communautaire</i>	<b>Christian BILGER</b>
<b>Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise</b> <i>Président</i>	<b>Antonio PASCUAL</b>
<b>Communauté de communes Tannay-Brinon-Corbigny</b> <i>Vice-présidente déléguée à l'assainissement collectif et non collectif, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations</i>	<b>Marie-Thérèse THOMAS</b>
<b>Communauté de communes Terres de Saône</b> <i>Vice-présidente à l'eau et l'assainissement</i>	<b>Isabelle FRANCK-GRANDIDIER</b>
<b>Communauté de communes Tille et Venelle</b> <i>Vice-président à l'environnement</i>	<b>Serge BAVARD</b>
<b>Communauté de communes Val de Gray</b> <i>Vice-président délégué à l'Eau, l'assainissement et à la GEMAPI</i>	<b>Pascal PAROT</b>

<b>Nom de la collectivité</b> <i>Fonction dans la collectivité</i>	<b>Prénom NOM</b>
<b>Communauté de communes Yonne Nord</b> <i>Conseiller communautaire</i>	<b>André PITOU</b>
<b>Espace Communautaire Lons agglomération - Régie d'Assainissement</b> <i>Vice-président de l'assainissement, de l'eau, de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations</i>	<b>Jean-Yves BAILLY</b>
<b>Grand Belfort</b> <i>Conseiller communautaire délégué chargé des déchets ménagers</i>	<b>Jacques BONIN</b>
<b>Grand Besançon Métropole</b> <i>Vice-président en charge de la gestion des déchets</i>	<b>Daniel HUOT</b>
<b>Grand Dole</b> <i>Vice-président en charge de la transition écologique et de l'environnement</i>	<b>Olivier MEUGIN</b>
<b>Grand Longwy Agglomération</b> <i>Vice-président en charge de l'assainissement</i>	<b>Jacques MARTEAU</b>
<b>Grand Pontarlier</b> <i>Conseiller délégué</i>	<b>Jean-Marc GROSJEAN</b>
<b>Grand Sénonais</b> <i>Vice-président chargé de l'ingénierie</i>	<b>Philippe FONTENEL</b>
<b>Héricourt</b> <i>Conseiller municipal délégué à l'eau et l'assainissement</i>	<b>Luc BERNARD</b>
<b>Luxeuil-les-bains</b> <i>Conseiller municipal délégué à la voirie, l'eau et l'assainissement</i>	<b>Rodolphe WACOGNE</b>
<b>Mâconnais Beaujolais Agglomération</b> <i>Vice-président à l'eau, l'assainissement et la gestion des milieux aquatiques</i>	<b>Hervé CARREAU</b>
<b>Mairie de Joigny</b> <i>Tère adjointe déléguée à la transition environnementale</i>	<b>Frédérique COLAS</b>
<b>Métropole du Grand Nancy</b> <i>Vice-président délégué à la Prévention et gestion des déchets, et la propreté</i>	<b>Michel BREUILLE</b>
<b>Meuse Grand Sud</b> <i>Vice-président</i>	<b>Marc DÉPREZ</b>
<b>Pays de Montbéliard Agglomération</b> <i>Vice-président en charge de l'eau, l'assainissement, la GEMAPI et des déchets</i>	<b>Daniel GRANJON</b>
<b>PRÉVAL Haut-Doubs</b> <i>Responsable de la Commission Valorisation énergétique et réseau de chaleur</i>	<b>Benoît CIRESA</b>

<b>Nom de la collectivité</b> <i>Fonction dans la collectivité</i>	<b>Prénom NOM</b>
<b>RÉANE</b> <i>Président</i>	<b>Jean SIMONIN</b>
<b>SA de la Dieue</b> <i>Président</i>	<b>Daniel SANZEY</b>
<b>Saint-Louis Agglomération</b> <i>Vice-président en charge de l'Eau</i>	<b>Thierry LITZLER</b>
<b>SCoDeM des 2 Rivières</b> <i>Président</i>	<b>Alain BIZZOTTO</b>
<b>SDDEA</b> <i>Vice-président</i>	<b>Éric BAILLY-BAZIN</b>
<b>SEA du Sud-Est des Ardennes</b> <i>Président</i>	<b>Jean-Pol RICHELET</b>
<b>SIAEP de Pannecièrre</b> <i>Président</i>	<b>Pascal KUCK</b>
<b>SIAEP du Canton de Sultz-sous-Forêts</b> <i>Président</i>	<b>Dominique STOHR</b>
<b>SICED Bresse Nord</b> <i>Président</i>	<b>Julien GANDREY</b>
<b>SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier</b> <i>Vice-président</i>	<b>Alain MOUILLOT</b>
<b>SICTOM du Haut-Jura</b> <i>Président</i>	<b>Francis LESEUR</b>
<b>SICTOM du Val de Saône</b> <i>Conseiller syndical</i>	<b>Joseph CHAVECA</b>
<b>SIE de Piennes</b> <i>Président</i>	<b>Philippe FISCHESSE</b>
<b>SIEEEN</b> <i>Vice-président</i>	<b>Pierre LANDURIER</b>
<b>SIEVO</b> <i>Vice-président en charge de l'assainissement</i>	<b>Pascal DUCRET</b>
<b>SINOTIV'EAU</b> <i>Vice-président</i>	<b>Claude VERDREAU</b>

<b>Nom de la collectivité</b> <i>Fonction dans la collectivité</i>	<b>Prénom NOM</b>
<b>SIVOM de l'Alzette</b> <i>Président</i>	<b>Alain GENTILUCCI</b>
<b>SIVOM de la Sologne Bourbonnaise</b> <i>Président</i>	<b>Jean-Jacques LABUSSIÈRE</b>
<b>SIVOM de la Vallée de la Bruche</b> <i>Président</i>	<b>André WOLFF</b>
<b>SIVOM de la vallée du Seebach</b> <i>Président</i>	<b>Roland ISINGER</b>
<b>SIVOM du Louhannais</b> <i>Président</i>	<b>Christian CLERC</b>
<b>SM bassin de l'Ehn</b> <i>Président</i>	<b>Francis VÆGEL</b>
<b>SM des eaux Sud Meuse</b> <i>Présidente</i>	<b>Thérèse JAMAR</b>
<b>SM du contrat de rivière Woigot</b> <i>Vice-président en charge de l'assainissement</i>	<b>Marizio MENGHI</b>
<b>SMA de l'Eichelthal</b> <i>Présidente</i>	<b>Barbara SCHICKNER</b>
<b>SMA de la basse vallée de la Doller</b> <i>Président</i>	<b>André HIRTH</b>
<b>SMA de la Haute Vallée d'Aure</b> <i>Président</i>	<b>Jean MOUNIQ</b>
<b>SMAEP de l'Ixeure à la Nièvre</b> <i>Vice-président</i>	<b>René BONNEAU</b>
<b>SMAEP de la Bourgogne nivernaise</b> <i>Président</i>	<b>Nicolas SAUTEREAU</b>
<b>SMAEP Sens Nord-Est / Sources des salles</b> <i>Président</i>	<b>Lionel BERTIN</b>
<b>SMDANC des Vosges</b> <i>Président</i>	<b>Éric GARION</b>
<b>SME d'Abbévillers</b> <i>Président</i>	<b>Daniel GEIN</b>

<b>Nom de la collectivité</b> <i>Fonction dans la collectivité</i>	<b>Prénom NOM</b>
<b>SME de la Petite Grosne</b> <i>Président</i>	<b>Dominique JOBARD</b>
<b>SME de la région Arbois - Poligny</b> <i>Présidente</i>	<b>Jeanne BOUDRY</b>
<b>SME de la Source de la Papeterie</b> <i>Président</i>	<b>Guy SAILLARD</b>
<b>SME de Montmirey-le-Château</b> <i>Président</i>	<b>Bernard PERRINET</b>
<b>SME du Grandvaux</b> <i>1er Vice-président</i>	<b>Christian BRUNEEL</b>
<b>SME du Plateau d'Amancey</b> <i>Président</i>	<b>Pierre MAIRE</b>
<b>SMEA de Fontoy - Vallée de la Fensch</b> <i>Président</i>	<b>Daniel MATERGIA</b>
<b>SMSOV de Pontailler-sur-Saône</b> <i>Président</i>	<b>Jean-Paul DELFOUR</b>
<b>SYBERT</b> <i>Vice-présidente à la communication</i>	<b>Nadine DUSSAUSY</b>
<b>SYDOM du Jura</b> <i>3ème Vice-président</i>	<b>Serge BERREZ</b>
<b>Syndicat des eaux des 3 Rivières</b> <i>Président</i>	<b>Michel GUILLAUME</b>
<b>Syndicat des Eaux du Morillon</b> <i>Vice-président</i>	<b>Patrick MANCASSOLA</b>
<b>Syndicat des Eaux du Tonnerrois</b> <i>Président</i>	<b>Rémi GAUTHERON</b>
<b>Syndicat mixte d'étude et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse</b> <i>1er Vice-président</i>	<b>Bernard GÆURIOT</b>
<b>SYTEVOM</b> <i>Conseillère syndicale</i>	<b>Marie-Claire THOMAS</b>
<b>Terre d'Émeraude Communauté</b> <i>Vice-président en charge de la biodiversité, de la gestion de l'eau et des ressources naturelles</i>	<b>Franck GIROD</b>

Nom de la collectivité <i>Fonction dans la collectivité</i>	Prénom NOM
<b>Vesoul Agglo</b> <i>Vice-président chargé de la maîtrise et de la valorisation des déchets</i>	<b>Bruno BIDOYEN</b>

Il n'y a pas eu de nouvel entrant au Bureau en 2023.

Le bureau rassemblait :

- Présidente : Marie-Claire THOMAS
- Vice-président·e·s
  - Philippe CANOT
  - Isabelle FRANCK-GRANDIDIER
  - Pierre LANDURIER
  - Thierry LITZLER
- Trésorier : Didier JACQUEMAIN
- Secrétaire : Kevin FADIN

## Réunions des instances de gouvernance

En 2023, les réunions de gouvernance ont toutes eu lieu à distance compte tenu de la dispersion géographique des délégué·e·s.

Le Bureau s'est réuni 1 fois, le 5 avril pour arrêter les comptes 2022, en présence du Commissaire aux comptes.

L'Assemblée générale s'est réunie le 1<sup>er</sup> juin.

## L'équipe technique

Fin 2023, l'ASCOMADE comptait 9 salariés :

- Marie BELLARD, chargée de mission « gestion patrimoniale de la ressource en eau potable »
- Quentin BRANCATO, chargé de mission « eau potable »
- David CHAUDRILLER, chargé de mission « eau potable »
- Noël FLEURY, chargé de mission « assainissement », référent Grand Est
- Vincent GAILLARD, directeur
- Sira KONÉ, responsable « promotion & communication »
- Corentin PEYRARD, chargé de communication
- Muriel REGNIER, secrétaire-comptable
- Muriel TAVERON, responsable du pôle « assainissement », référente Bourgogne-Franche-Comté

[L'équipe aujourd'hui.](#)

## Les partenaires

### Les partenaires institutionnels

L'ASCOMADE a continué de travailler avec ses partenaires habituels :

- **L'ADEME, Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté** : dans la prévention et gestion des déchets.
- Les **agences de l'eau : Rhône Méditerranée Corse, Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Loire-Bretagne** : dans l'assainissement et l'eau potable
- **L'Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté** : dans l'eau potable
- La **Région Bourgogne-Franche-Comté** : dans la gestion des déchets.

### Les partenaires associatifs

L'ASCOMADE était adhérente et/ou partenaire des structures suivantes :

- **RUDOLOGIA**, Pôle national de formation sur les déchets. L'ASCOMADE est membre du CA.
- Le **GRAIE** (Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau). L'ASCOMADE est membre adhérent et contribue activement aux travaux du réseau.
- **AMORCE** : réseau de collectivités et d'opérateurs privés travaillant sur l'énergie, les déchets et l'eau.
- **Alterre Bourgogne-Franche-Comté** : association qui travaille sur le milieu naturel, la qualité de l'air, l'eau potable et les déchets.
- **idéalCO** : réseau d'Information sur le Développement, l'Environnement et l'Aménagement Local.



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

## Les actions liées à la prévention et la gestion des déchets

<b>SVP déchets</b>	<p><u>Commanditaire</u> : ADEME B-F-C</p> <p><u>Objet</u> : Renseigner les collectivités et les particuliers de la région sur tout élément relatif à la prévention, et la gestion des déchets</p> <p><u>Déroulement</u> : 49 h de recherches pour 46 sollicitations. Sujets principaux : biodéchets, aménagement des déchèteries</p>
<b>Réseau Biodéchets</b>	<p><u>Commanditaire</u> : ADEME B-F-C</p> <p><u>Objet</u> : Créer un réseau des collectivités en B-F-C engagées avec l'ADEME dans l'appel à projet tri à la source des biodéchets, pour leur permettre d'échanger sur les problématiques et leurs bonnes pratiques</p> <p><u>Déroulement réunions</u> : Organisation de 3 réunions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6/04 : Communication</li> <li>- 6/06 : Gros producteurs</li> <li>- 10/10 : Retour d'expérience de MBA et échanges</li> </ul> <p>Des retours d'expériences de collectivités sont présentés à chaque réunion. Les réunions en mixte sont accompagnées de visites de terrain</p> <p>38 collectivités de B-F-C sont invitées à ces réunions, pour 35 collectivités participantes. Une vingtaine de participants sont présents à chaque réunion</p> <p><u>Déroulement veille technique et réglementaire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 « À SAVOIR » ont été envoyés aux membres du réseau <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien fond vert</li> <li>• Étude métier de bouche CMA Grand Est</li> <li>• Publication de l'ADEME sur les emballages plastique compostables</li> </ul> </li> </ul>
<b>Réseau P&amp;G DMA</b>	<p><u>Partenaire</u> : Région B-F-C</p> <p><u>Objet</u> : Créer un réseau des collectivités en B-F-C sur la prévention et la gestion des déchets en général, l'ASCOMADE n'ayant animé que des réseaux thématiques (TI, biodéchets, prévention, déchèteries...) jusqu'à présent.</p> <p><u>Déroulement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'un groupe d'échange et d'une journée d'information et d'échanges (JIE), pour toutes les collectivités compétentes de B-F-C et les adhérents « déchets » de Grand Est <ul style="list-style-type: none"> <li>• 21/09 : groupe d'échange « Tri hors foyer des emballages » La réunion a réuni 31 personnes pour 19 structures différentes.</li> <li>• Pour éviter une sursollicitation des collectivités fin 2023, la JIE sur le Réemploi a été reportée en janvier 2024. L'élaboration du programme, prises de contact avec les intervenants... ont été réalisés en 2023.</li> </ul> </li> <li>- Club « PGD » : réunions en distanciel de 2 h max., <u>réservées aux adhérents</u>, organisées tous les 2<sup>èmes</sup> jeudis du mois, en alternant les sujets. Elles permettent aux participants d'échanger sur les sujets qu'ils apportent et de bénéficier des savoir-faire du groupe. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Web réunion « Collecte » : 2</li> <li>• Web réunion « Prévention/sensibilisation » : 2 (dont 1 combinée avec le réseau Communication)</li> <li>• Web réunion « Traitement/déchèteries » : 2</li> </ul>           Entre 4 et 15 participants à chaque réunion. </li> <li>- Animation dématérialisée : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'un retour technique sur les ressourceries végétales du SYCODEM. Un lieu de dépose, d'échanges, de démonstration et de pédagogie sur la gestion des déchets verts. Le syndicat a noté une baisse significative des tonnages de déchets verts, dès l'ouverture de la 1<sup>ère</sup> ressourcerie.</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 16 « À SAVOIR » ont été envoyés : TEOM ou REOM pour la cabane de pêche et jardin ; Arrêté cahier des charges filière REP Pneumatiques ; Référentiel régional des coûts en B-F-C – 2019...</li> </ul>
<p><b>Accueil des professionnels en déchèteries publiques</b></p>	<p><u>Partenaires financiers</u> : ADEME B-F-C, Région B-F-C</p> <p><u>Objet</u> : Travailler avec les gestionnaires publics de déchèteries, à mieux gérer les dépôts de déchets par les pros :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer aux réunions organisées par les représentants des pros.</li> <li>- Organiser des groupes de travail pour aider les collectivités à mieux comprendre le contrat type PMCB</li> </ul> <p>Cette action est la suite donnée à l'animation de la charte d'accueil des professionnels en déchèteries publiques en B-F-C signée fin 2019, mais arrêtée en 2023 à la suite de la mise en œuvre de la nouvelle filière REP PMCB.</p> <p><u>Déroulement</u> : cette action a été perturbée par le retard de la publication du contrat type PMCB, puis par le départ de la chargée de mission « PGD » de l'ASCOMADE.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajout des informations pour tous les gestionnaires sur le site cartographique</li> <li>- 3 réunions à destination des professionnels en partenariat avec la FFB, CAPEB, CMA-Pôle Energie</li> <li>- 1 réunion de présentation du nouveau partenariat aux chargés environnement de la CMA</li> <li>- Rédaction d'une note d'intention</li> <li>- 2 réunions de coordination avec les partenaires techniques et institutionnels</li> </ul> <p>Lors du comité de pilotage fin 2023, les partenaires n'ont pas souhaité poursuivre cette action, contrairement à l'ASCOMADE, considérant qu'elle ferait doublon avec les outils que l'OCAB allait mettre en place.</p>
<p><b>Participations et interventions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10/01 : Web IdéalCo : Filières REP : Point actus et temps d'échanges</li> <li>- 16/01 : Rencontre AMORCE : Que financent réellement les filières REP ?</li> <li>- 9/03 : Forum Région déchet</li> <li>- 30/05 : CCSPL GBM</li> <li>- 22/06 : AMORCE : Webinaire - Contrat de prise en charge des coûts de nettoyage des emballages et Appel à projets tri hors foyer</li> </ul>

## Les actions liées à la gestion de l'assainissement et des eaux pluviales sur Bourgogne-Franche-Comté

<p><b>Animation de réseaux thématiques sur l'assainissement</b></p>	<p><u>Objet</u> : favoriser le partage d'expériences et des pratiques entre collectivités, apporter des éléments techniques et réglementaires, favoriser l'appropriation de thématiques émergentes.</p> <p><u>Déroulement</u> : L'ASCOMADE s'étant dotée de matériel de visioconférence mobile, les rencontres organisées en présentiel ont également été proposées pour la plupart en distanciel et ce afin de faciliter la participation des plus éloignés (réunions mixtes).</p> <p>➤ <b>Animation du réseau « assainissement non collectif »</b> L'ASCOMADE poursuit ses actions sur cette thématique (réunions du groupe d'échanges, veille technique et réglementaire, accès au forum d'échanges, etc.) sur ses fonds propres. 2 réunions ont été organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 27 avril – à Beaune (en mixte) : 19 personnes soit 16 structures</li> <li>- 5 octobre – à Poligny (39) commun BFC/Grand Est : 30 personnes soit 20 structures (dont 5 participants Grand Est)</li> </ul> <p>Animation dématérialisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de parution des agréments de filières pour une mise à jour du moteur de recherche du site internet de l'ASCOMADE</li> <li>- Envoi de 4 brèves via l'outil mail « A SAVOIR »</li> </ul> <p>➤ <b>Animation du réseau « assainissement collectif »</b> <u>Partenaire</u> : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse</p> <p>Les rencontres ont été l'occasion d'aborder les échéances réglementaires en matière de diagnostic permanent et de diagnostic amont mais aussi de poursuivre les échanges sur le « quotidien » des services. Elles ont poursuivi les travaux engagés en 2022 à savoir l'apport d'éléments visant l'appropriation par les collectivités (élus et techniciens) des thématiques relatives à la gestion des micropolluants (à travers RSDE et diagnostic amont) et l'amélioration notamment de la gestion du temps de pluie pour éviter le débordement d'eaux usées non traitées et l'amélioration du pilotage du service à travers le diagnostic permanent.</p> <p>2 réunions ont été organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 21 mars à Lons le Saunier (39) : 20 personnes soit 12 structures</li> <li>- 9 novembre à Rioz (70) : 14 personnes soit 9 structures</li> </ul> <p>Animation dématérialisée :</p> <p>Envoi de 15 brèves via l'outil mail « A SAVOIR »</p> <p>➤ <b>Rencontres du réseau RedTox</b> <u>Partenaire</u> : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse</p> <p><u>Objet</u> : poursuivre la mise en réseaux des chargés de mission des collectivités et chambres consulaires de la région, engagés dans une opération collective en leur permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'échanger sur leurs pratiques, d'interroger les autres membres du réseau sur une problématique, de disposer de l'expertise de chacun, etc.</li> <li>- D'apporter aux membres du réseau des informations sur des outils pertinents, sur l'actualité liée à la thématique, etc.</li> </ul> <p>4 rencontres ont été organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 mars (à Besançon) : 17 personnes soit 13 structures</li> <li>- 29 juin (à Besançon) : 19 personnes soit 13 structures</li> <li>- 14 septembre (à Chalon sur Saône) : 17 personnes soit 14 structures</li> <li>- 7 décembre (à Besançon) : 19 personnes soit 15 structures</li> </ul> <p>Animation dématérialisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi de 11 brèves via l'outil mail « À SAVOIR »</li> <li>- Relai d'informations au sein du réseau RedTox</li> </ul>
<p><b>Actions eaux pluviales</b></p>	<p>➤ <b>Organisation d'une visite dédiée à la gestion intégrée des eaux pluviales</b> <u>Partenaire</u> : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse</p>

	<p><u>Objet</u> : Poursuivre l'acculturation par l'exemple</p> <p><u>Déroulement</u> : Organisée le 26 octobre à Granges (71), elle a réuni 11 personnes pour 9 structures. Après une présentation en salle, les différents aménagements ont été visités.</p> <p>➤ <b>Contribution à l'observatoire régional des opérations exemplaires pour la gestion des eaux pluviales du GRAIE</b></p> <p><u>Partenaires</u> : agences de l'eau Seine-Normandie &amp; Rhône Méditerranée Corse</p> <p><u>Objet</u> : rédaction d'1 fiche expérience</p> <p><u>Déroulement</u> : une fiche sur l'aménagement de la Halle Marchande de Granges (71) a été rédigée, puis transmise au GRAIE.</p> <p>➤ <b>Création de supports de communication</b></p> <p><u>Partenaires</u> : agences de l'eau Seine-Normandie &amp; Rhône Méditerranée Corse</p> <p><u>Objectif</u> : créer des outils de communication pour accompagner tout discours en faveur de la gestion durable des eaux pluviales, en faisant tomber les craintes concernant les techniques de gestion à la source.</p> <p><u>Déroulement</u> : une animation 2D portant sur les arbres de pluie a été réalisée et <a href="#">mise en ligne</a>.</p> <p>➤ <b>Création du support « pour convaincre » en faveur de la gestion à la source des eaux pluviales</b></p> <p><u>Partenaires</u> : agences de l'eau Seine-Normandie &amp; Rhône Méditerranée Corse</p> <p><u>Objectif</u> : disposer d'un support adaptable à différents contextes d'interventions en collectivités, et visant l'appropriation de la thématique. Son déploiement est prévu en 2024 lequel permettra son actualisation/adaptation</p>
<p><b>Club des adhérents eau/assainissement</b></p>	<p><u>Volet GEMAPI</u></p> <p>Nouveau temps d'échanges proposé en distanciel aux collectivités adhérentes. Il s'est déroulé le 22 juin et a réuni 10 participants soit 8 structures. À la demande des participants un 2<sup>nd</sup> RDV a été proposé le 23 novembre lequel a réuni 8 participants soit 8 structures</p>
<p><b>Participations</b></p>	<p>ANC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10/01, idéalCO, Temps d'échanges dans le camion du SPANC on y trouve</li> <li>- 28/02, idéalCO, Compétences facultatives, groupements de commande : quelle plus-value pour le SPANC ?</li> <li>- 25/05, idéalCO, Aide au contrôle des ANC existants ≤ à 20 EH - Partie 1 : les bases</li> <li>- 20/06, idéalCO, [TEMPS D'ECHANGES] Règles et pratiques pour le bon dimensionnement des dispositifs d'ANC</li> <li>- 19/09, idéalCO, Équilibre du budget du SPANC : facturation, pénalités, mutualisation... quelles sont les bonnes pratiques ?</li> <li>- 28/09, idéalCO, SPANC &amp; services instructeurs : quelle coordination pour les demandes d'urbanisme ?</li> <li>- 24/10, idéalCO, Les évolutions de l'ANC depuis la loi sur l'eau de 1992</li> </ul> <p>AC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12/01, idéalCO, Services de l'eau : comment se préparer à un éventuel délestage ?</li> <li>- 16/05, idéalCO, Actualités réglementaires et juridiques sur la PFAC</li> <li>- 22/06, idéalCO, Traitement des micropolluants : problématiques, enjeux, performances</li> <li>- 19/10, idéalCO, Financer et mettre en œuvre la réhabilitation des STEP vieillissantes</li> </ul> <p>END</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 27/02, copil Limitox</li> </ul> <p>EP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 27/01, AE Rhin-Meuse, Webinaire : Comment intégrer concrètement la gestion de l'eau à son projet ? Ils l'ont fait... pourquoi pas vous ? Des élus témoignent.</li> <li>- 30-31/03, idéalCO, Forum National de la Gestion durable des Eaux pluviales</li> <li>- 11/07, idéalCO, Préserver et valoriser l'eau à travers le PLU</li> </ul>
<p><b>Sollicitations</b></p>	<p>ANC</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 17/01, GT accompagnement et formation des SPANC – PANANC</li> <li>- 04/07, GT accompagnement et formation des SPANC – PANANC</li> <li>- 04/12, GT accompagnement et formation des SPANC – PANANC</li> </ul> <p>AC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 25/05, Copil études boues CD25</li> <li>- 06/11, Réunion groupe technique boues 25 (ASCOMADE)</li> </ul> <p>END</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 13/01, GT ASTEE RSDE</li> <li>- 24/03, GT ASTEE RSDE</li> <li>- 27/06, GT ASTEE RSDE</li> <li>- 10/07, GT ASTEE RSDE</li> <li>- 6-7/09, idéalCO, Carrefour des Gestions Durables de l'Eau (atelier « Rejets des entreprises : des enjeux sous-estimés ? des moyens à déployer »)</li> <li>- 16/10, AE RMC, Atelier guide approches territoriales SDAGE</li> <li>- 20/10, Entrevue ASCOMADE-Pôle DREAM, réseau micropolluants AELB</li> <li>- 21/11, Graine, Copil Projet micropolluants</li> </ul>								
<b>Demandes d'information</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>ANC</th> <th>AC</th> <th>END</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>30</td> <td>26</td> <td>4</td> </tr> </tbody> </table>	ANC	AC	END	30	26	4		
ANC	AC	END							
30	26	4							
<b>Nombre d'actualités transmises</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>ANC</th> <th>AC</th> <th>END</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5</td> <td>15</td> <td>11</td> </tr> </tbody> </table>	ANC	AC	END	5	15	11		
ANC	AC	END							
5	15	11							

## Les actions liées à la gestion de l'assainissement sur Grand Est

<p><b>Animation de réseaux thématiques sur l'assainissement</b></p>	<p><u>Partenaire</u> : agence de l'eau Rhin-Meuse (hormis l'animation dématérialisée de l'ANC)</p> <p><u>Objet</u> : Poursuivre la mise en réseau des collectivités compétentes en permettant les échanges, afin de favoriser la transmission des bonnes pratiques. C'est aussi par l'intermédiaire de ces réseaux que l'ASCOMADE repère des thèmes à travailler plus en profondeur via d'autres modes d'action. (JIE, retours techniques, etc.).</p> <p><u>Public visé</u> : Élus et techniciens des collectivités</p> <p><u>Déroulement</u> : les rencontres des groupes d'échanges s'articulent autour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De points sur l'actualité du domaine concerné (réglementaire &amp; technique)</li> <li>- D'un tour de table sur l'actualité des collectivités présentes</li> <li>- De zooms sur des thématiques parfois identifiées lors de réunions précédentes ou au travers de la veille technique et réglementaire.</li> <li>- De temps d'échanges et de questions diverses</li> <li>- D'éventuelles présentations de services et/ou de visites</li> </ul> <p>L'ASCOMADE s'étant dotée de matériel de visioconférence mobile, les rencontres organisées en présentiel ont également été proposées pour la plupart en distanciel et ce afin de faciliter la participation des plus éloignés (réunions mixtes)</p> <p>➤ <b>Animation du réseau assainissement non collectif</b></p> <p><u>Objet</u> : poursuivre la facilitation de l'exercice de cette compétence en confrontant notamment les pratiques des participants</p> <p>2 réunions ont été organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 avril – à Lunéville (en mixte) : 24 personnes (18 en présentiel et 6 à distance) soit 16 structures</li> <li>- 5 octobre commune avec BFC</li> </ul> <p>Animation dématérialisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi de 4 brèves via l'outil mail « À SAVOIR »</li> </ul> <p>➤ <b>Animation du réseau des collectivités à compétence « assainissement collectif »</b></p> <p><u>Objet</u> : aider les collectivités dans leur quotidien. Leur apporter un éclairage sur les actualités et sur des sujets futurs comme le décret socle commun ou la DERU</p> <p>2 rencontres ont été organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 14 mars, Dombasle (54) : 18 personnes (13 en présentiel, 5 à distance) représentant 15 structures</li> <li>- 17 octobre, à Saint-Dié-des-Vosges (88), cette rencontre a réuni 14 participants (6 en présentiel et 8 à distance)</li> </ul> <p>Animation dématérialisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi de 13 actus via l'outil mail « À SAVOIR »</li> </ul> <p>➤ <b>Animation du réseau « effluents non domestiques »</b></p> <p><u>Objet</u> : Poursuivre l'initiation d'opérations collectives sur le bassin Rhin-Meuse.</p> <p>2 rencontres ont été organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 juin, à Vandœuvre-lès-Nancy (54), cette rencontre a réuni 20 personnes (11 en présentiel et 9 à distance)</li> <li>- 28 novembre à Blainville-sur-l'Eau (54) qui a réuni 15 participants (6 en présentiel et 9 à distance)</li> </ul> <p>Les échanges et travaux ont porté sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des exemples de mise en conformité.</li> <li>- La présentation de solutions existantes en fonction du type de rejet.</li> <li>- La gestion des rejets pluviaux</li> </ul> <p>➤ <b>Animation dématérialisée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi de 9 actus via l'outil mail « À SAVOIR »</li> <li>- Rédaction d'un retour technique sur la mise en conformité de rejets d'eaux usées non domestiques : Cas d'une entreprise de lavage de camions à Nancy</li> </ul>
---	--

	<p>➤ <b>Animation du réseau des collectivités à compétence « assainissement collectif » - volet « diagnostic permanent &amp; autosurveillance »</b></p> <p><u>Objet</u> : Faire émerger des diagnostics permanents sur l'ensemble du territoire de la Région Grand Est.</p> <p>2 rencontres ont été organisées, créneaux de 2 heures à distance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 mai : elle a réuni 21 personnes</li> <li>- 29 septembre : elle a réuni 31 personnes</li> </ul> <p>Les échanges et travaux ont porté sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des retours d'expérience de collectivités</li> <li>- La création d'une grille d'aide</li> <li>- Les difficultés rencontrées</li> </ul> <p>Enquête sur la mise en œuvre du diagnostic permanent auprès de tous les EPCI compétents de la région :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponses : 80 %</li> <li>- Plus de 60 % des systèmes d'assainissement qui devraient avoir un diagnostic permanent (document réglementairement obligatoire) n'ont toujours pas lancé la démarche.</li> </ul> <p>Animation dématérialisée :</p> <p>Deux nouvelles fiches REX sur la mise en œuvre du diagnostic permanent ont été rédigées et alimentent la base de données dédiée. Ces fiches concernent la CC Terres Toulouses et la commune de Stenay.</p>			
<b>Participations</b>	<p>ANC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 09/05, [TEMPS D'ECHANGES] Règles et pratiques pour le bon dimensionnement des dispositifs d'ANC, idéalCO</li> <li>- 20/06, Règles et pratiques pour le bon dimensionnement des dispositifs d'ANC, idéalCO</li> <li>- 19/09, Équilibre du budget du SPANC : facturation, pénalités, mutualisation... quelles sont les bonnes pratiques ? idéalCO</li> <li>- 09/11, ANC &amp; urbanisme, quelle coordination entre les services ? idéalCO</li> <li>- 22/11, Les contrôles de conception et d'exécution de A à Z, idéalCO</li> </ul> <p>AC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 04/05, Conformité des raccordements d'assainissement : retours sur la réglementation et les pratiques, idéalCO</li> <li>- 16/05, Actualités réglementaires et juridiques sur la PFAC, idéalCO</li> <li>- 23/05, Combattre les préjugés sur la gestion intégrée des eaux pluviales, idéalCO</li> <li>- 25/05, Réutilisation des eaux usées &amp; réalimentation de nappe : des solutions pérennes ? idéalCO</li> <li>- 11/07, Préserver et valoriser l'eau à travers le PLU, idéalCO</li> <li>- 26/09, Réhabiliter les réseaux sans tranchées : quelles orientations ? idéalCO</li> <li>- 19/10, Financer et mettre en œuvre la réhabilitation des STEP vieillissantes, idéalCO</li> <li>- 21/11, Réutiliser les eaux usées traitées, pour quoi faire ? Retours d'expérience d'usagers de la REUT, idéalCO</li> <li>- 05/12, Exploitation et travaux sur un même ouvrage : comment assurer une cohabitation harmonieuse ? idéalCO</li> </ul> <p>TCEA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15/06, Comment financer sa préparation au transfert des compétences eau et assainissement ? idéalCO</li> </ul> <p>END</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 22/06, Traitement des micropolluants : problématiques, enjeux, performances, idéalCO</li> </ul>			
<b>Demandes d'information</b>	ANC	AC	END	TCEA
	2	4	6	1
<b>Nombre d'actualités transmises</b>	ANC	AC	END	
	4	13	9	

## Les actions liées à la gestion de l'eau potable

### La protection de la ressource

<p><b>Sensibilisation et accompagnement des collectivités pour la préservation des ressources stratégiques</b></p>	<p><u>Partenaire</u> : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (RMC)</p> <p><u>Objet</u> : Cette action découle du travail réalisé avec Grand Besançon Métropole de 2016 à 2022. Elle a pour objectif d'acculturer les collectivités à la notion de ressources stratégiques en eau potable, de les démarcher pour qu'elles lancent les études de délimitation de zones de sauvegarde et d'accompagner les collectivités qui le souhaiteraient dans leurs démarches de préservation de ces ressources.</p> <p><u>Public visé</u> : Structures concernées par au moins une ressource stratégique sur le bassin Rhône-Méditerranée et en Bourgogne Franche-Comté</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer une stratégie pour convaincre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un COPIL,</li> <li>• Création d'un argumentaire,</li> <li>• Envoi de plaquette informative,</li> <li>• Rédaction du cahier des charges d'un site internet dédié aux ressources stratégiques,</li> </ul> </li> <li>- Démarcher des collectivités par mail/téléphone ou en réalisant des interventions de sensibilisation (8 collectivités rencontrées pour 83 ressources stratégiques),</li> <li>- Création d'outils : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un cahier des charges « type » pour les études de préservation des ressources stratégiques,</li> <li>• Création d'un annuaire des acteurs régionaux importants pour lancer une démarche de préservation des ressources stratégiques,</li> </ul> </li> <li>- Accompagner les structures volontaires pour initier la démarche (6 collectivités sur les 8 rencontrées),</li> <li>- Réaliser un suivi des structures travaillant sur les ressources stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un tableau de suivi partagé,</li> <li>• Organisation d'une réunion de coordination des structures portant des actions sur les ressources stratégiques (15 participants de 15 structures différentes).</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Participations</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 28/04 – Dijon : Réunion de présentation de la mission CapTer, Alterre BFC ;</li> <li>- 10/05 – Paris : Colloque « S'inspirer des territoires pour définir les ambitions de la future politique de l'eau », AMORCE ;</li> <li>- 05/06 – Visio : Café des animateurs Captages, Alterre BFC ;</li> <li>- 21/06 – Paris : Groupe de travail « Partenariat gagnant-gagnant entre collectivités et monde agricole au service de la gestion durable de l'eau », AMORCE ;</li> <li>- 06/09 et 07/09 – Dijon : Carrefour des Gestions Durables de l'Eau, Idealco ;</li> <li>- 22/10 – Dijon : Comité des Partenaires du réseau CapTer, Alterre BFC ;</li> <li>- 28/11 – Visio : Webinaire sur la gestion de la ressource en eau : enjeux pour les collectivités locales et présentation du plan eau, Banque des territoires ;</li> <li>- 11/12 – Lyon : Journée Eau &amp; connaissances sur les eaux souterraines, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ;</li> <li>- 14/12 – Dijon : Journée CapTer, Alterre BFC.</li> </ul>
<p><b>Sollicitations</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01/03 – Besançon : Réunion des réseaux eaux BFC, ASCOMADE, CEN BFC, RGMA.</li> </ul>
<p><b>Nombre d'actualités transmises</b></p>	<p>4 À SAVOIR envoyés</p>

## Les actions liées à la gestion de l'eau potable

### De la production à la distribution

<p><b>Promotion des PGSSE – PIC sur Bourgogne-Franche-Comté</b></p>	<p><u>Partenaire</u> : ARS de Bourgogne-Franche-Comté</p> <p>➤ <b>Lettres d'information électronique</b>  <u>Objet</u> : participer à la promotion des Plans de Gestion de Sécurité Sanitaire de l'Eau et des Plans Internes de Crise  <u>Public visé</u> : toutes collectivités exerçant la compétence « Eau potable »  <u>Déroulement</u> : réalisation d'une interview du Grand Pontarlier, divisée en plusieurs vidéos permettant 2 lettres en juillet et novembre.</p> <p>➤ <b>Fiche retour d'expérience</b>  <u>Objet</u> : Apporter des retours d'expérience aux collectivités novices  <u>Déroulement</u> : élaboration d'une trame type, qui sera reprise d'une fiche à l'autre.  La 1<sup>ère</sup> fiche a porté sur la mise en place du PGSSE du Grand Pontarlier.</p> <p>➤ <b>Enquête</b>  <u>Objet</u> : Réaliser un état des lieux de l'état d'avancement des démarches et de la connaissance du sujet  <u>Déroulement</u> : création du questionnaire en ligne, et envoi du lien le 12 septembre.  La 30aine de réponses obtenues montrent un grand déficit de connaissance, et que très peu de collectivités régionales ont initié un PGSSE et/ou un PIC.</p> <p>➤ <b>Tableau de suivi</b>  <u>Objet</u> : Réalisation d'une trame pour un tableau de suivi de la démarche PGSSE partagé avec les UTSE de l'ARS BFC  <u>Objectif</u> : permettre de suivre l'état d'avancement de chaque démarche, la participation des PRPDE aux différentes actions de l'ASCOMADE (webinaires, réunions, échanges...) ainsi qu'une base de contact partagée entre l'ASCOMADE et les UTSE.</p>
<p><b>Animations du réseau « Eau potable »</b></p>	<p><u>Partenaire</u> : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse</p> <p><u>Objet</u> : Permettre aux collectivités de progresser sur les thématiques prioritaires.</p> <p><u>Publics visés</u> : Élus et techniciens des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté compétentes et collectivités adhérentes pour le domaine « Eau potable » de Grand Est</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <p>➤ <b>Animation des réunions</b>  2 réunions techniques proposées en mixte (présentiel et distanciel) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le 08/06 : au CIS de Besançon sur la gestion intelligente des réseaux d'eau, 20 participants de 18 collectivités ;</li> <li>- le 19/10 : au SIEVO (70) pour échanger sur l'efficacité énergétique des services d'eau, 11 participants de 8 structures étaient présents.</li> </ul> <p>2 réunions en distanciel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le 04/05 : une webréunion organisée avec le CSTB pour la présentation du projet DREAUP a mobilisé 7 participants de 7 structures ;</li> <li>- le 05/12 : une webréunion a été organisée sur les démarches globales d'économie d'eau rassemblant 12 personnes de 8 collectivités.</li> </ul> <p>En tout, 50 participants de 34 collectivités ont participé à au moins une réunion du réseau au cours de cette année</p> <p>➤ <b>Animation dématérialisée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille technique et règlementaire : 9 brèves ont été envoyées aux collectivités compétentes de Bourgogne-Franche-Comté et de Grand Est.</li> <li>- Réponse aux demandes individuelles : 13 questions ont été traitées, abordant de façon non exhaustive les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accès au compteur</li> <li>• La radio relève</li> <li>• L'éligibilité au bouclier tarifaire</li> <li>• Les extensions et les rétrocessions de réseaux...</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation du forum d'échanges AEP : 9 discussions pour environ 21 contributions ont été postées sur le forum dans les sous-domaines « vos question AEP » et « Réglementation AEP » Les sujets abordés ont été les suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le remplacement en lieu et place de canalisations</li> <li>• Le refus d'intervention de déplacement de compteur/branchement</li> <li>• La compétence Défense Contre l'Incendie</li> <li>• Les data logger</li> <li>• Textes réglementaires autorisant à demander une pièce d'identité aux usagers</li> <li>• L'application de la loi Warsmann...</li> </ul> </li> <li>- Retour technique : à partir de l'expérience de Grenoble Alpes Métropole sur le diagnostic de territoire et les dispositifs sociaux. Ce retour technique a été diffusé sur le site de l'ASCOMADE après validation de son contenu par la Métropole.</li> </ul>
<p><b>Participations</b></p>	<p>Sollicitations et interventions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 23/09 : Conférence sur la gestion de l'AEP à la demande du Pays avallonnais</li> <li>- 23/09 : GT Amorce, fiches opérations standardisées CEE adaptées aux SPEA</li> <li>-</li> </ul> <p>Participations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12/01 : idéalCO, Webinaire « Service de l'eau : comment se préparer à un éventuel délestage »,</li> <li>- 6/07 : idéalCO, Webinaire « Quel est le juste prix du service d'eau »,</li> <li>- 07/09 : Amorce, Webinaire « Tarification progressive et saisonnière de l'eau »,</li> <li>- 07/09 : idéalCO, Carrefour des Gestions Durables de l'Eau, Dijon</li> <li>- 20/09 : Amorce, Webinaire « Valorisation thermique : Un levier des services publics d'eau et d'assainissement pour la transition écologique »</li> <li>- 26/09 : idéalCO, Webinaire « Tout comprendre à la réhabilitation des réseaux sans tranchée »</li> </ul>

## Les actions liées au transfert des compétences « Eau potable » et « Assainissement »

<b>Animation du réseau TCEA</b>	<p><u>Partenaires</u> : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – ARS de Bourgogne-Franche-Comté</p> <p><u>Objet</u> : Permettre aux collectivités de Bourgogne-Franche-Comté et à nos adhérents de Grand Est de progresser dans leurs démarches de transfert de compétences en échangeant et partageant leur retour d'expérience.</p> <p><u>Public visé</u> : Élus et techniciens des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté et de Grand Est</p> <p><u>Déroulement</u></p> <p>➤ <b>Animation des réunions</b></p> <p>2 rencontres mixtes (en présentiel et en distanciel) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le 14/03 : 19 participants de 14 collectivités</li> <li>- le 29/06 : 13 participants de 9 collectivités</li> </ul> <p>2 rencontres en distanciel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le 06/04 : 14 participants de 12 collectivités</li> <li>- le 03/10 : 11 participants de 9 collectivités</li> </ul> <p>2 réunions d'échanges libres, sans retour d'expérience, pour que les participants traitent des questions qu'ils souhaitent sur le TCEA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le 11/05 : 24 participants de 22 collectivités</li> <li>- le 16/11 : 13 participants de 11 collectivités</li> </ul> <p>➤ <b>Animation dématérialisée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Veille technique et réglementaire</u> : 2 brèves ont été envoyées</li> <li>- <u>Réponse aux demandes individuelles</u> : 23 questions ont été posées</li> <li>- <u>Animation du forum d'échanges TCEA</u> : 18 discussions pour environ 43 contributions ont été animées sur le forum dans le sous-domaine « vos questions TCEA »</li> <li>- <u>Note de synthèse</u> : sur « Le financement des études préalables au transfert par une communauté de communes »</li> <li>- <u>Interview d' élu</u> : une interview audio-visuelle du président de la CC de Frasne Drugeon a été réalisée à la suite de son intervention en 2022. Elle a été mise en ligne sur le site de l'ASCOMADE.</li> </ul>
<b>État d'avancement du TCEA</b>	<p>➤ <b>En Bourgogne-Franche-Comté</b></p> <p><u>Partenaires</u> : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – ARS de Bourgogne-Franche-Comté</p> <p><u>Objet</u> : Afin de mieux connaître la situation pour proposer ensuite une approche « à la carte ».</p> <p><u>Publics visés</u> : Les CC de Bourgogne-Franche-Comté n'ayant pas finalisé le transfert des compétences « Eau » et « Assainissement »</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire en ligne</li> </ul> <p>Un sondage par téléphone a été réalisé auprès des 83 CC concernées par le TCEA. Le questionnaire en ligne et prérempli avait été auparavant transmis aux CC.</p> <p>80 CC ont répondu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 13 communautés de communes ont terminé leur étude de transfert ;</li> <li>• 6 l'ont réalisée et pensaient la relancer en 2024 suite à un blocage</li> <li>• 19 ont débuté l'étude de transfert ;</li> <li>• 26 ont prévu d'engager une étude</li> <li>• 16 n'ont pas prévu de le faire</li> </ul> <p>Ces résultats ont confirmé l'importance de poursuivre l'approche personnalisée en 2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic des acteurs compétents</li> </ul> <p>Une recherche a été effectuée pour déterminer les répartitions actuelles des compétences AEP, AC et ANC sur le territoire des communautés de communes entre communes, CC et syndicats.</p> <p>➤ <b>En Grand Est</b></p> <p><u>Partenaire</u> : agence de l'eau Rhin-Meuse</p> <p><u>Objet</u> : réaliser un état d'avancement du transfert des compétences sur Grand Est.</p> <p><u>Public visé</u> : communautés de communes de Grand Est concernées par au moins 1 transfert de compétence.</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <p>Inventaire des compétences eau et assainissement de 96 collectivités (taux de réponse : 100 %)</p> <p>Réalisation de deux cartes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur l'exercice des compétences AEP, AC et ANC par les EPCI-FP</li> <li>- sur l'état d'avancement des études de gouvernances.</li> </ul>

	<p>Ces cartes ont montré qu'il y avait encore beaucoup de CC qui n'avaient rien commencé malgré l'échéance du 01/01/26, et que ce que proposait l'ASCOMADE sur B-F-C, trouverait certainement preneuses sur Grand Est.</p>
<p><b>Interventions dans les CC de Bourgogne-Franche-Comté</b></p>	<p><u>Partenaires</u> : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – ARS de Bourgogne-Franche-Comté</p> <p><u>Objet</u> : Apporter aux communautés de communes et à leur demande, une aide extérieure dans le suivi de l'étude de transfert de différentes manières : participation aux COTECH, relecture des rendus d'études, sélection des bureaux d'études...</p> <p><u>Publics visés</u> : Les CC de Bourgogne-Franche-Comté n'ayant pas finalisé le transfert des compétences « Eau » et « Assainissement »</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <p>➤ <b>Démarchage des communautés de communes</b></p> <p>À l'aide de l'enquête et du diagnostic des acteurs compétences, un démarchage ciblé a été effectué. Chaque CC a été contactée de façon à, d'une part, les informer sur les différentes aides proposées par l'ASCOMADE, et d'autre part leur proposer un accompagnement adapté au contexte local.</p> <p>➤ <b>Réunions apportant un premier niveau d'information</b></p> <p>Une CC (ou un syndicat) pouvait solliciter une intervention de l'ASCOMADE au cours d'une conférence des maires, d'une commission, d'un conseil..., pour détailler les infos et échéances réglementaires, ainsi que la méthodologie d'une étude de gouvernance.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le 21/02 : CC Pays de Villersexel, conférence des maires</li> <li>• le 26/09 : CC Tille et Venelle, conseil communautaire</li> </ul> <p>➤ <b>Accompagnements</b></p> <p>Les collectivités intéressées et qui avaient démarré leur étude de gouvernance, pouvaient régulièrement solliciter l'ASCOMADE, par des questions, la recherche de documents, la relecture de cahier des charges, la participation aux CoPil de l'étude...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le 19/01 : CC Bresse Haute Seille, définition d'une feuille de route</li> <li>• le 03/02 : CC des Vosges du Sud, sélection des bureaux d'études</li> <li>• le 24/05: CC de la Haute Comté , participation au COTECH, tarif cible</li> <li>• le 29/06: CC Pays de Villersexel , participation au COPIL</li> <li>• le 19/10 : CC Puisaye Forterre, relecture CCTP</li> <li>• le 23/10 : CC des Combes, relecture des offres de bureaux d'études</li> <li>• le 07/11 : CC Loue Lison, feuille de route</li> </ul>
<p><b>Organisation d'une journée d'information et d'échanges</b></p>	<p><u>Partenaire</u> : agence de l'eau Rhin-Meuse</p> <p><u>Objet</u> : aborder à travers les retours d'expériences, les aspects du transfert de compétences et inciter les CC qui ne l'auraient pas encore fait, à démarrer l'étude de gouvernance</p> <p><u>Public visé</u> : Élus et techniciens des collectivités de Grand Est concernés par au moins 1 transfert de compétence (EPCI FP et syndicats). La JIE était aussi accessible aux adhérents de B-F-C.</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisée le 11 avril en présentiel dans les locaux de l'AE R-M à Metz, mais aussi en distanciel</li> <li>- 67 personnes se sont connectées et 35 sont venues, soit 102 participant·e·s</li> <li>- Toutes les présentations ont été mises en ligne sur le site de l'ASCOMADE</li> <li>- Une captation audiovisuelle a été faite avec Zoom, et l'enregistrement a été mis en ligne sur <a href="#">le site de l'ASCOMADE</a> et la chaîne Youtube de l'agence.</li> </ul>
<p><b>Animation du réseau TCEA Grand Est</b></p>	<p><u>Partenaire</u> : l'ASCOMADE animait ce réseau sur ses fonds propres</p> <p><u>Objet</u> : Le réseau TCEA sur B-F-C existe depuis 2017. Suite à l'état d'avancement réalisé (cf. plus haut) l'ASCOMADE a proposé aux EPCI de Grand Est de monter un réseau TCEA.</p> <p><u>Public visé</u> : Élus et techniciens des collectivités de Grand Est concernées par au moins 1 transfert de compétence (EPCI FP et syndicats).</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réunions : organisation d'une double rencontre à distance les 10 octobre et 21 novembre qui a réuni 27 participants</li> </ul>

	<p>- Animation dématérialisée : envoi de 1 brève via l'outil mail « À SAVOIR », l'actualité réglementaire étant calme sur ce domaine.</p>
--	---

## Les actions liées à la communication

<b>Continuité de la stratégie de promotion &amp; de communication</b>	<p><u>Objet</u> : Poursuite du travail sur la stratégie de promotion et de communication de l'ASCOMADE.</p> <p><u>Déroulement</u> : L'ASCOMADE poursuit le déploiement des actions et outils prévus dans le plan d'action de la stratégie de communication, avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'animation et le développement du compte LinkedIn : cette animation s'est aujourd'hui recentrée sur le compte LinkedIn, + 133 abonnés en 2023, 278 réactions et 512 vues de la page ;</li> <li>- L'animation du site Internet et le suivi avec le prestataire de développement (mise à disposition des outils réalisés, retours sur les réunions, actualités, réglementation, petites annonces...), 1166 visites par mois en moyenne en 2023 ;</li> <li>- La mise à jour des outils de promotion de l'ASCOMADE et de la charte graphique associée (plaquette, livret d'accueil des adhérents, documents de présentation...) ;</li> <li>- La publication de 2 numéros du magazine l'ASCO MAG (imprimés et diffusés en mai et novembre 2023).</li> </ul>
<b>Soutien aux chargé.e.s de mission</b>	<p><u>Objet</u> : Actions et outils de communication nécessaires au bon déroulement des actions liées à la prévention et à la gestion des déchets, à la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif, et aux effluents non-domestiques.</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Invitations et autres outils pour l'organisation des rencontres (journées ou réunions d'informations et d'échanges, groupes d'échanges, webinaires) ;</li> <li>- Mise en page de documents techniques (retours techniques, notes de synthèse) ;</li> <li>- Réalisation et diffusion de vidéos interview pour la lettre d'informations périodique sur le PGSSSE (2 à 3 numéros par année) ;</li> <li>- Réalisation d'un cahier des charges, en vue d'une éventuelle création d'un site Internet sur la préservation des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable ;</li> <li>- Mise à jour des cartes déchets.</li> </ul>
<b>Outils de sensibilisation / communication</b>	<p><u>Objet</u> : Réalisation d'outils de communication et personnalisation sur demande pour les collectivités</p> <p><u>Déroulement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de la série d'outils de sensibilisation pour lever les craintes sur les différentes techniques de gestion à la source des eaux pluviales, avec la création d'une <a href="#">animation sur les Arbres de pluie</a> ;</li> <li>- Série d'interviews du maire de Granges pour présenter l'engagement et les réalisations de la commune en faveur de la gestion à la source des eaux pluviales.</li> <li>- Personnalisation et impression de l'exposition « Produits dangereux » pour le Grand Chalon (stand parapluie).</li> <li>- Personnalisation de la version web du « Petit manuel des ressources au jardin » pour le SM4</li> </ul>
<b>Réseau Communication</b>	<p><u>Partenaire</u> : ADEME direction régionale Bourgogne-Franche-Comté.</p> <p><u>Objet</u> : Poursuite du réseau d'échanges sur la Communication à destination des collectivités compétentes en Prévention, Collecte et/ou Traitement des Déchets. Ce réseau rassemblant des Chargé.e.s ou Responsables Communication et/ou Prévention, a pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques ;</li> <li>- Permettre l'émergence d'idées grâce à l'intelligence collective ;</li> <li>- Travailler ensemble sur des projets mutualisés si des besoins communs apparaissent.</li> </ul> <p><u>Déroulement</u> : en 2023, les collectivités du Réseau ont pu participer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mi-mars à début avril, à une formation sur les Nudges et la communication engageante, avec Mickaël DUPRÉ : 15 vidéos MOOC + 3 sessions de 3h, dont 1 session atelier en présentiel (5 participant.e.s) ;</li> <li>- Le 16 mars, à une journée d'atelier sur les Nudges, au SYTEVOM et en visioconférence : suite de l'atelier du 5 juillet 2022 pour faire émerger des idées d'action autour des Dépôts sauvages, Erreurs de tri et Eco-manifestations (20 participant.e.s) ;</li> </ul>

- |  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Le 6 avril, à une rencontre en commun avec le Réseau Biodéchets de Bourgogne-Franche-Comté, au SIVOM du Louhannais : échanges, retours d'expériences et atelier Codev (23 participant.e.s) ;</li><li>- Le 27 juin, à une rencontre sur le thème de la communication pour promouvoir le Réemploi, à la recyclerie de Maïche : échanges, retours d'expériences, intervention de l'ARAR BFC et visite de la recyclerie (7 participant.e.s) ;</li><li>- Et le 14 novembre, à une réunion en visioconférence sur le thème de la valorisation des métiers de la gestion des déchets : échanges et retours d'expériences (11 participant.e.s).</li></ul> |
|--|---|



## RAPPORT FINANCIER 2023

## Le compte de résultat

### Les chiffres 2023

<b>PRODUITS (€)</b>	
Cotisations	136 424
Produits liés aux prestations	34 144
Produits liés aux conventions	317 553
Aides à l'emploi	0
Bénéfices d'outils de sensibilisation	200
Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charges	0
Produits divers	11 050
TOTAL	499 371

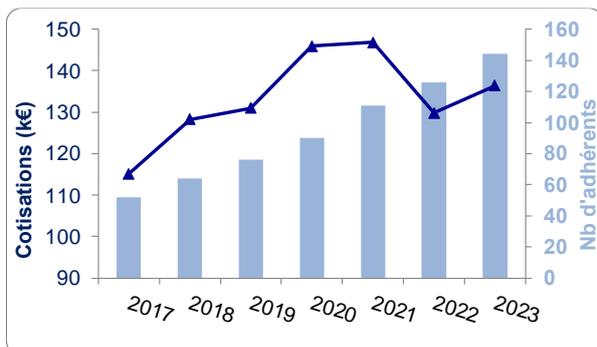
<b>CHARGES (€)</b>	
Salaires et traitements du personnel	300 879
Cotisations sociales	99 089
Impôts, taxes et versements assimilés	8 227
Charges de fonctionnement	40 963
Dotation aux amortissements	862
Frais liés aux actions	28 988
Charges diverses	307
TOTAL	479 316

EXCÉDENT (€)	20 055
--------------	--------

### L'analyse

#### Évolution des produits

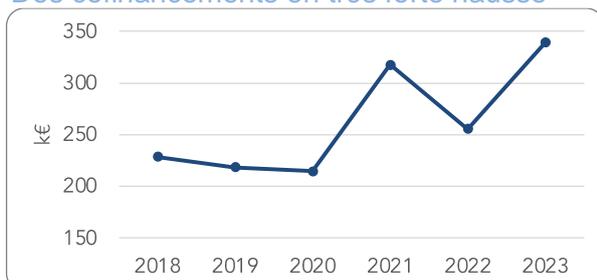
Plus d'adhérents, plus de cotisations



Évolution de la somme des cotisations et du nombre d'adhérents

En 2023, avec le maintien des modalités de calcul des adhésions et les 22 nouveaux adhérents (cf. p. 5) le produit des cotisations a augmenté de presque 7 000 €.

#### Des cofinancements en très forte hausse

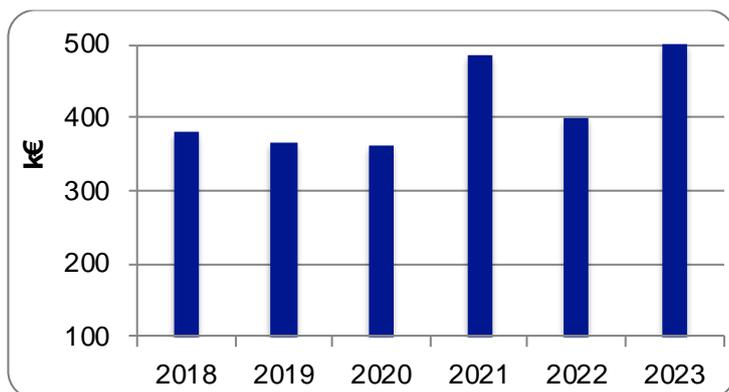


Évolution du montant des cofinancements d'actions

2023 a vu la somme des cofinancements dépasser celle de 2021 qui était une année exceptionnelle.

La principale raison était l'aide liée au poste PGSSSE nouvellement créé. Il faut mettre en regard de cette hausse, un nouveau salaire.

### Un chiffre d'affaires logiquement au plus haut



Évolution du chiffre d'affaires

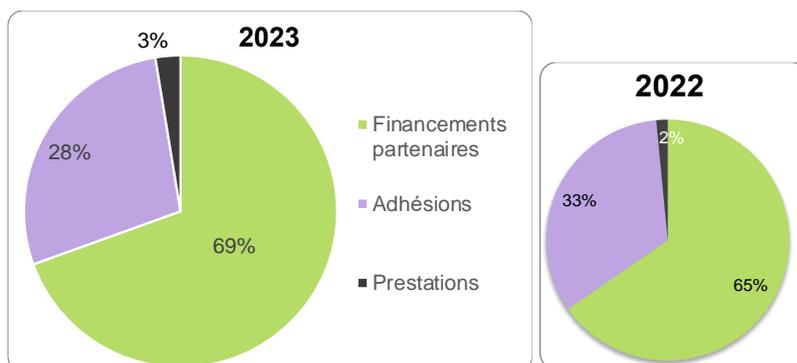
Avec les 2 hausses détaillées dans les paragraphes précédents, le chiffre d'affaires a mathématiquement augmenté.

### Des produits financiers conjoncturels

Avec la hausse des taux d'intérêt sur les livrets et le placement sur ceux-ci de l'aide versée dès la signature de la convention « PGSSE » fin 2022, par l'ARS B-F-C, les produits financiers ont été de 10 541 €.

Ils étaient habituellement négligeables.

### Une structuration des produits qui reste habituelle

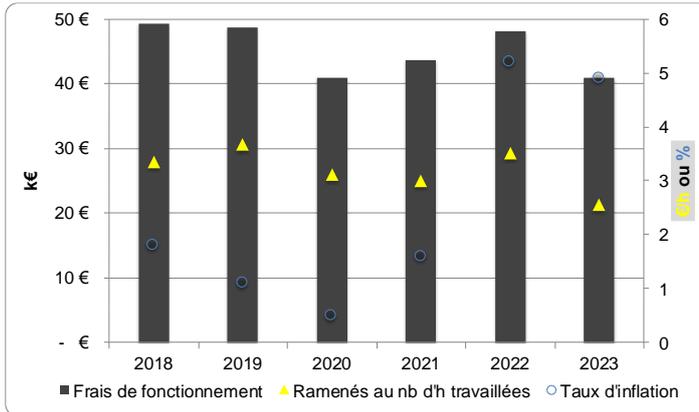


Évolution de l'origine des fonds (les postes de recette mineurs ne sont pas inclus)

Avec l'aide de l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté à la création du poste « PGSSE », la part des ressources de l'ASCOMADE liée aux cofinancements a légèrement augmenté, malgré les 7 000 € de cotisations supplémentaires.

## Évolution des charges

### Des frais de fonctionnement en légère baisse

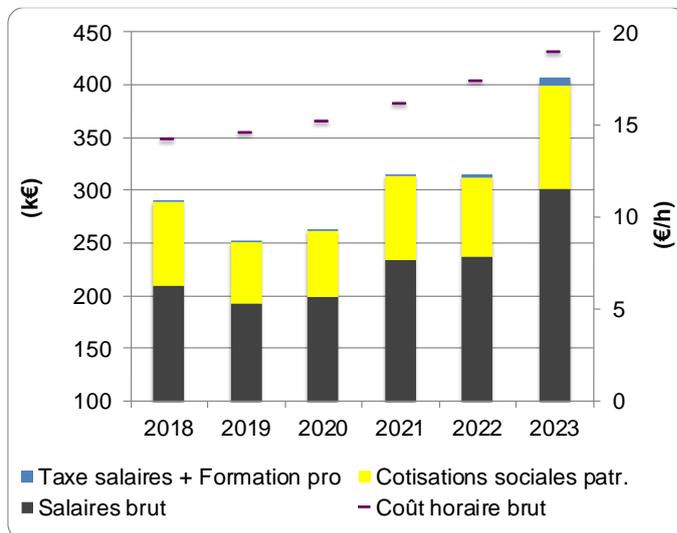


Évolution des frais de fonctionnement et de leur rapport aux nombres d'heures salariées

La forte inflation qui s'est poursuivie en 2023 n'a pas généré une augmentation des frais de fonctionnement.

Tout comme la création du poste « PGSSE » et le recrutement du chargé de mission « assainissement Grand Est », puisque les frais liés à leur équipement informatique, ont été en partie pris en charge par les partenaires.

### Une masse salariale en forte hausse



Évolution de la masse salariale et du taux horaire

Le taux horaire a régulièrement augmenté ces dernières années, 2023 a poursuivi cette tendance.

En effet, le Bureau a approuvé une hausse importante des salaires pour compenser l'augmentation forte du coût de la vie.

La masse salariale a aussi crû avec les recrutements évoqués précédemment.

## Un bon exercice

Même si l'excédent financier était dû pour moitié aux intérêts bancaires, et que finalement l'excédent lié à l'activité n'était que de 10 000 € environ, 2023 a confirmé la tendance de fond que suit le développement de l'ASCOMADE depuis une 10<sup>aine</sup> d'années :

- Augmentation continue du nombre d'adhérents
- Maintien des cofinancements et de l'activité au niveau habituel

Deux signaux qui témoignent de la satisfaction des collectivités et des partenaires vis à vis des actions de l'ASCOMADE.

## Le bilan au 31/12/2023

### Les chiffres

ACTIF		Net au 31/12/23	Net au 31/12/22	PASSIF		Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	0	0	Fonds propres	Fonds propres n-1	447 846	428 591
	Immobilisations corporelles	701	1 563		Résultat de l'exercice	20 055	19 255
	Immobilisations financières	2 247	2 214		<b>TOTAL I</b>	<b>467 901</b>	447 846
	<b>TOTAL I</b>	<b>2 948</b>	3 777		Dettes	Dettes auprès d'établissements de crédit (cpté courant et AGIO à payer)	0
Actif circulant	Créances : – des partenaires – autres créances	393 <b>159 177</b>	1 655 215 839	Dettes fournisseurs		8 078	6 280
	Disponibilités bancaires	<b>557 340</b>	581 622	Dettes fiscales et sociales		33 155	15 311
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance	5 050	3 095	Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance (PCA)	<b>215 774</b>	336 552
	<b>TOTAL II</b>	<b>721 960</b>	802 212		<b>TOTAL II</b>	<b>257 008</b>	358 143
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>	<b>724 908</b>	805 989		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>	<b>724 908</b>	805 989

---

## L'analyse

### Une association parée en cas de coup dur

Les fonds propres déjà robustes, ont été abondés par l'excédent.

La trésorerie était toujours excellente même si une partie de l'aide versée fin 2022 par l'ARS B-F-C avait servi à financer le poste prévu.

Enfin, les PCA de plus de 200 000 € indiquaient que la transition 2023 – 2024, était solide avec une part conséquente de l'activité déjà sous convention, en attendant les nouvelles.



## L'ACTIVITÉ EN 2024

## L'animation de réseaux thématiques

L'ASCOMADE animera les réseaux suivants en proposant des groupes d'échanges et des journées d'information et d'échanges :

- Le réseau des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté travaillant au transfert des compétences « Eau » et/ou « Assainissement »
- Le réseau des animateurs d'opérations collectives, « RedTox » sur B-F-C,
- Les réseaux des collectivités en charge de la gestion de l'eau potable, ou de l'assainissement collectif ou non collectif sur B-F-C
- Le réseau des collectivités ayant en charge la prévention et la gestion des déchets en B-F-C, bien sûr ouvert aux adhérents d'autres régions
- Le réseau « Communication et déchets »
- Une journée sur les collectivités et le réemploi sur B-F-C, mais accessible aux collectivités de Grand Est
- Le réseau des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté ayant répondu, ou s'appêtant à le faire, à l'appel à projets de l'ADEME B-F-C : « Généralisation du Tri à la source des biodéchets en BFC »
- Les réseaux des collectivités en charge de la gestion de l'assainissement collectif (avec un sous-réseau spécifique au diagnostic permanent) ou non collectif sur Grand Est
- Le réseau des collectivités travaillant sur les effluents non domestiques de Grand Est
- La montée en puissance du réseau sur le transfert des compétences à destination des collectivités de Grand Est.

Bien sûr la veille technique et réglementaire continuera d'être transmise via les méls « À SAVOIR », et des retours techniques seront proposés aux collectivités.

## Dossiers de fond

L'ASCOMADE poursuit les actions suivantes :

- Les interventions à la demande des CC n'ayant pas encore démarré l'étude de transfert des compétences, en conseil, bureau, conférence des maires...  
Jusqu'en 2023, ces réunions étaient seulement proposées aux collectivités de B-F-C en raison des partenariats avec l'agence de l'eau RMC et de l'ARS B-F-C. À partir de 2024, les adhérents de Grand Est pourront aussi en bénéficier gratuitement, alors que ce sera payant pour les autres CC de cette région.
- La promotion des PGSSE (plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux) et des PIC (plans internes de crise) auprès des collectivités de B-F-C.
- La sensibilisation des collectivités à la gestion à la source des eaux pluviales (visites, outils audiovisuels, intervention en collectivité à leur demande)
- La promotion pour la mise en place de zones de sauvegarde des ressources stratégiques en eau destinées à la consommation humaine et des plans d'action associés, sur la tête du bassin Rhône Méditerranée



## LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

## Les hypothèses de construction

En accord avec l'Assemblée générale, le budget prévisionnel a été construit selon les postulats suivants :

---

### Concernant les charges

- Charges de fonctionnement
  - En augmentation de 8 %, sans qu'il y ait un poste particulier qui subisse une forte hausse. C'est la résultante des diverses hausses anticipées.
- Charges de fonctionnement
  - Prise en compte des enveloppes inscrites dans les demandes d'aide. Exceptée une prévue pour le développement d'un site web, qui a été réduite après réception de devis.
- Salaires et traitements
  - Poursuite de la politique de revalorisation salariale.

---

### Concernant les produits

- Cotisations des collectivités
  - Augmentation de 3 % appliquée au résultat obtenu en utilisant les modalités de calcul 2023.
  - Pas d'autre adhérent que ceux connus à la date de l'AG (alors que certaines collectivités avaient déjà indiqué leur intention d'adhérer au second semestre, mais sans pour autant avoir déjà formalisé)
- Cofinancements des actions et prestations
  - Les demandes d'aide sont toutes acceptées
    - Pas de renouvellement de partenariat avec la Région
  - Les objectifs de réalisation seront tenus
- Comptabilisation des intérêts des comptes à terme
  - Les intérêts des CAT ne seront perçus qu'à leur terme, en 2025 et 2026. Pour autant, les montants générés par 2024 sont inclus dans le budget prévisionnel puisqu'ils sont consolidés. La contrepartie fiscale est bien entendu aussi prise en compte.

## Les chiffres

<b>PRODUITS (€)</b>	
Cotisations	150 866 €
Aides à l'emploi	0 €
Produits financiers	13 690 €
Produits exceptionnels	500 €
Cofinancement et prestations	341 296 €
Reliquat programmes antérieurs	2 027 €
Recours aux fonds propres	4 818 €
<b>TOTAL</b>	<b>513 198 €</b>

<b>CHARGES (€)</b>	
Charges de fonctionnement	44 270 €
Salaires bruts	314 211 €
Cotisations sociales patronales	103 375 €
Impôts, taxes et versements	8 840 €
Dotations aux amortissements	718 €
Frais liés aux actions	38 107 €
Charges financières	- €
Impôt sur les sociétés	3 677 €
Charges exceptionnelles	- €
Versement aux fonds propres	- €
<b>TOTAL</b>	<b>513 198 €</b>

Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 10 ans, le budget prévisionnel n'est pas tout à fait bouclé, puisqu'il table sur une utilisation de 5 000 € environ de fonds propres pour être équilibré, soit 0,94 % du budget.

La santé financière de l'ASCOMADE étant excellente, et les hypothèses de construction étant comme chaque année, pessimistes, l'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité ce prévisionnel.